Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 48 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 10 MARS 1976

L'enseignement du français au Manitoba

DÉBLOCAGE

Succès sans précédent de l'assemblée annuelle de la S.F.M. ■ Un sous-ministre adjoint à l'Éducation française ■ Remarques judicieuses de l'honorable Laurent Desjardins.

JEAN LESIEUR

Laurent Desjardins s'est refait bien des amis dimanche lors de la huitième assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine au Centre des Congrès de Winnipeg. Il a fait une rentrée en fanfare dans l'horizon politique franco-manitobain, horizon que, de son propre aveu, il avait un peu perdu de vue depuis juin 1973, d'abord à cause de sa défaite aux élections, plus tard parce que "mes responsabilités en tant que ministre de la Santé ont su me tenir passablement occupé".

En annonçant la création d'un poste de sous-ministre adjoint en charge de l'Éducation française et "la reconnaissance formelle" par le gouvernement manitobain de l'existence du Bureau de l'Éducation Française, en proposant une rencontre de réconciliation à tous les protagonistes de l'Affaire Taché, Laurent Desjardins a su aller droit au coeur des quelque 1100 participants de l'Assemblée qui lui ont réservé une longue ovation.

Le ministre n'a pourtant pas cherché qu'à faire plaisir. S'il a bien fait sentir à son auditoire que le gouvernement Schreyer était prêt à donner beaucoup à la communauté franco-manitobaine, s'il ne s'est pas privé de teinter ici et là son discours de quelques touches d'autopublicité politique de bon aloi, il n'a pas caché non plus que "le tout ne se complètera que lorsque l'ensemble des Francophones le désireront, le demanderont. Le gouvernement manitobain", a-t-il dit, "n'a nullement l'intention ni le désir d'imposer à qui que ce soit un programme dont cet individu n'est pas convaincu ou qu'il ne comprend pas".

En d'autres termes, si Laurent Desjardins a pris position au nom du Premier Ministre et du Ministre de l'Éducation en faveur de l'application totale de la Loi 113, s'il a

(suite, page 21)

En page 7, photos del'assemblée annuelle de la S.F.M.



L'honorable Laurent Desjardins

L'ATELIER DES COMITÉS DE PARENTS

DANIELLE PIGEON

A l'assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine dimanche dernier, l'atelier des Comités de Parents pour l'éducation française fut certainement un des ateliers les plus intéressants. Près de 200 personnes (parmi lesquelles le Ministre Desjardins et sa femme) s'étaient regroupées pour discuter l'épineuse question de l'entente et de la coopération entre les comités de parents.

Les interventions y furent sérieuses et toutes orientées vers un même but: La nécessité de s'entendre sans plus tarder au sujet de l'éducation française au Manitoba. Trois résolutions adoptées à 99% furent présentées à la plénière:

1 - Mettre sur pied des maternelles françaises pour petits de 3 - 4 ans, l'éducation pré-scolaire étant la base de la formation de l'enfant. Pour que ces maternelles soient accessibles à tous, demander l'aide financière du Secrétariat d'État.

2 - Appuyer le document du Bureau de l'Éducation Française, "Pour un réseau d'écoles françaises".

3 - Former des comités de parents aux niveaux local, divisionnaire et provincial, c'est-à-dire partout où il y a des écoles qui offrent les programmes "A" ou "B" dans tout le Manitoba et partout où il y aura implantation d'écoles françaises.

On a insisté sur le fait qu'il faut bien faire comprendre leur rôle politique à ces comités de parents et pour ce, on demande l'aide de personnes-ressource à la S.F.M. Ce qui nous a semblé le plus important et le plus prometteur, c'est l'acheminement vers un regroupement de comités de parents au niveau provincial. Une décision fut émise à l'effet que tous les noms des présidents ou porte-parole des comités de parents déjà existants et/ou en voie de formation soient donnés à la S.F.M. (une première liste de noms fut remise à l'assemblée) et M. Origène Fillion s'est engagé à convoquer une réunion de tous les présidents de comités de parents dès cette semaine.

Les interventions de Mme Marie Jubinville, du comité de parents de Lacerte, et de M. Henri Marcoux, du comité de parents de Saint-Norbert, ont pesé sur l'importance de bien informer les parents au sujet de leurs droits et de leurs devoirs en matière d'éducation. De cette information découlera un pouvoir d'auto-détermination. Il faudra créer des liens avec les personnes qui font l'administration des écoles et coopérer avec les professeurs afin d'obtenir un milieu vraiment français dans lequel les enfants pourront s'épanouir. Cependant, il est primordial, et cela ressort clairement de toute l'assemblée de cette année, de faire d'abord l'unité des Franco-Manitobains pour faire valoir leurs droits et obtenir ainsi la sauvegarde de leur culture française au Manitoba. ■

Éditorial

LE PAYS DU MANITOBA FRANÇAIS AU GRAND X DE SA DESTINÉE

L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, cette année, s'est située à l'enseigne de la réussite. De la réussite totale. Le sérieux, l'absence de niaiseries, de farfelu, de propos en l'air, ont marqué cette réunion importante à l'extrême pour la francophonie du Manitoba.

La formule des ateliers a donné des résultats. Plus de douze cents personnes, ainsi, se penchant sur des sujets, des problèmes particuliers, ont pu y travailler à l'aise et formuler, non pas des voeux pieux, comme cela se voit ailleurs si fréquemment, mais des résolutions solides qui furent transmises clairement, simplement, et avec intelligence, il faut le dire, à la réunion plénière.

Il faut le redire, le sérieux a marqué les travaux de l'assemblée. Point intéressant, un commun dénominateur est sorti des divers groupes, la reconnaissance quasi totale de l'importance et de l'urgence de l'école française pour la survie culturelle de l'ethnie. C'est un point à souligner. Massivement, les participants ont indiqué leur approbation du concept de l'école française selon le document du Bureau de l'Éducation Française, "Pour un réseau d'écoles françaises". Ce n'est pas peu dire.

Il semble qu'ont ait finalement atteint le moment où on se rend compte que les divisions, la zizanie, l'indécision, ne peuvent que favoriser l'assimilation et la disparition éventuelle des Français Manitobains.

C'était d'ailleurs le thème de la réunion: La nécessité de l'unité du groupe. Le président de la Société franco-manitobaine, le docteur Gérard Archambault, réélu à son poste au cours de l'assemblée, d'ailleurs insiste là-dessus depuis longtemps, et il l'a fait de nouveau au cours de son allocution. Thème aussi repris par l'honorable Laurent Desjardins, l'orateur invité, et qui s'est adressé à une assemblée enthousiaste pour lui annoncer de bonnes nouvelles (voir en première page, l'analyse de Jean Lesieur), mais qui ne se gêna pas -ce qui plut à tous- pour réclamer, au nom de la survie de notre groupe, que cessent les divisions qui ne peuvent éventuellement que nous mener à la ruine. Le ministre, représentant officiellement le Premier Ministre et le Gouvernement du Manitoba, s'est adressé à l'assemblée d'une façon qui faisait penser à un membre important d'une famille -car on se sentait bien en famille- qui parle sérieusement et avec une certaine émotion, à ses proches.

La reconnaissance formelle du BEF, la création d'un poste de sous-ministre adjoint à l'Éducation française, marquent un pas important vers l'implantation au Manitoba français d'un réseau d'écoles françaises. Car, il ne sert à rien de se leurrer: Sans l'école française, c'est l'assimilation, d'ailleurs déjà très avancée. On l'a dit, redit mille fois. Il suffit d'écouter parler les jeunes, de lire leur copie, qui est proprement affreuse, pour réaliser comment, par l'école dite "mixte" ou "bilingue", ils ont glissé vers l'assimilation. Quand on est rendu à "trouver ça plus facile de parler anglais", et quand on parle un français abâtardi, et avec un accent anglais par-dessus le marché, point n'est besoin de pousser plus avant l'étude de la situation. Nous sommes à deux pas du désastre, de la catastrophe.

■

Les résolutions énoncées, les discours terminés, gare à l'euphorie! Il ne faut pas que cette question rebondisse comme si elle n'avait jamais été débattue. Il ne faut pas que les chicanes reprennent entre les groupes, entre les individus -dont certains en sont venus à s'identifier à leur cause, perpétuant de cette façon une situation dangereuse de division parmi la communauté.

Chez les Français Manitobains, il faut faire l'unité, et tout de suite. Du côté du gouvernement, par le B.E.F. appuyé des autres organismes, mettre en branle et sans tarder les mécanismes qui assureront la création de ce réseau d'écoles françaises d'où sortiront des jeunes gens qui penseront et s'exprimeront en français d'abord, ce qui leur facilitera la possibilité d'être bilingues vraiment, contrairement à ce que l'on observe avec tristesse chaque jour -des générations presque perdues pour le groupe, qui ne peuvent s'exprimer, penser, ni en anglais, ni en français, générations d'êtres inférieurs.

Le Pays du Manitoba Français est au Grand X de sa Destinée: Il n'y a pas une minute à perdre. On n'en a plus les moyens.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Réponse à une critique de J.L.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu personnellement la pièce et je vous trouve **excessivement** sévère, sarcastique et même **cynique.**

Vous parlez un peu trop, en élitiste, de Culture avec un C majuscule. Ce qui est surtout grave dans votre critique c'est que vous détruisez tout le monde du metteur en scène au dernier des acteurs.

Il est vrai que la pièce n'était pas un grand succès, mais ce n'était pas un four non plus. N'oubliez pas, monsieur, que le Cercle Molière n'est pas une troupe professionnelle au sens complet du terme et qu'il ne s'adresse pas seulement à des intellectuels comme vous.

Il est bon de critiquer, mais positivement, surtout ici au Manitoba où les francophones et toutes leurs initiatives ont tellement besoin d'encouragement pour ne pas disparaître irrémédiablement dans le "melting pot".

La critique du "Free Press" du lundi le 1er mars 1976, sans être excessivement élogieuse, rendait plus justice à la pièce que vous!

Allons, monsieur, faut-il vous rappeler que le juste milieu est la caractéristique de l'esprit français, ou faut-il que vous l'appreniez par le truchement de messieurs les Anglais?

Humblement vôtre,

Jean Soliman
Saint-Claude

J.L. magnanime, etc.

Monsieur le Rédacteur,

Pourrions-nous savoir quelle mouche a piqué votre collaborateur lorsqu'il a écrit la critique de "Piège pour un homme seul"?

Franchement la grandiloquence de son indignation est comique, et sa magnanimité, ridicule: "... Il ne faut pas condamner le Cercle Molière..." Dieu nous en garde. . . félicitons-le plutôt pour la variété de ses productions, il y fait preuve de vitalité et de courage et c'est par là qu'il "honore sa mission" pour parler comme M. J. L.

Quant aux comédiens qu'il a si allègrement mis en pièces, permettez-nous de les remercier ici de la bonne soirée qu'ils ont offerte à des centaines d'entre nous.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer nos salutations distinguées et rappeler à votre critique que "L'excès en tout est un défaut". "Qui dit trop ne dit rien" etc.

S. Kleinschmit

Le Théâtre-Jeunesse

Cher Monsieur
Le François,

Comme vous le savez sans doute le Cercle Molière lançait une campagne de fonds pour supporter ses activités THÉÂTRE-JEUNESSE durant le spectacle PIÈGE POUR UN HOMME SEUL. Ce qui suit est un compte-rendu de cette première phase de la campagne. Nous vous serions obligés si vous pouviez l'inclure dans LA LIBERTÉ de cette semaine.

Le Cercle Molière a récolté $1,050.00 jusqu'à ce jour de sa campagne de fonds THÉÂTRE - JEUNESSE.

Avant chaque spectacle de **PIEGE POUR UN HOMME SEUL,** le Cercle Molière priait les spectateurs de contribuer à un fonds annuel destiné à

(suite, page 8)

LES "LETTRES À LA LIBERTÉ"

Si vous avez des opinions à exprimer, écrivez. Ecrivez à LA LIBERTÉ. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues. . . Essayez cependant de ne pas écrire trop long. La Rédaction se réserve le droit de trancher dans les textes. Les lettres doivent être signées et porter une adresse.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTES: Jean Lesieur (coopérant), Danielle Pigeon.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'École agent de développement de la communauté francophone locale *

par *OLIVIER TREMBLAY,*
coordonnateur de l'Éducation française

Depuis sa création, un des buts les plus importants du Bureau de l'Education Française a été de se mettre au service de la communauté francophone manitobaine pour tout ce qui relève du domaine de l'Education. Lorsque j'utilise le mot Education, je veux envisager l'éducation dans toutes ses ramifications et non pas uniquement évoquer une technique qui se limiterait à l'enseignement. Ce faisant, on s'aperçoit qu'un grand nombre de personnes ou d'associations sont plus concernées qu'elles sembleraient l'être de prime abord par l'Education Française, pour la simple et bonne raison qu'elles dépendent de l'existence d'une francophonie produite essentiellement par l'esprit communautaire et surtout par l'école. C'est une des raisons pour lesquelles le B.E.F. s'est extrait le plus souvent possible de l'atmosphère confinée du ministère pour se mettre à l'écoute de toute la communauté et pour tenter de jouer le rôle d'instrument actif de développement de celle-ci à l'échelle provinciale. Quand bien même le désirerait-il ardemment, il lui est quasiment impossible de toucher directement la base fondamentale de sa raison d'être qu'est le francophone en tant qu'individu, parent ou élève. Il lui faut donc pallier à cette incapacité physique en déléguant en quelque sorte ses responsabilités. En ce sens l'école se trouve investie de la même tâche que celle du B.E.F. avec cette seule différence, qu'en plus de s'acquitter de son rôle de formation de la jeunesse, elle est aussi l'instrument de développement de la communauté locale. C'est pourquoi on aurait tort de croire que l'école est un établissement, un bâtiment inertes où, pour une période de l'année, il s'effectue un échange de savoir et qu'elle se limite à cette seule fonction. Qu'on le veuille ou non l'école et le concept qu'elle représente polarisent les attentions, celles des enseignants, des élèves, des parents. Quand bien même les cours seraient-ils finis, l'école est et restera toujours une entreprise communautaire. Qui, parmi vous professeurs, pourrait affirmer que, la journée, la semaine terminées, l'école ne fait plus partie de ses préoccupations, de ses discussions avec ses concitoyens, en dépit d'heures bien remplies déjà. Pour ne pas parler du cas de l'élève, directement concerné, lui, les parents ne restent pas, eux non plus, hermétiques et insensibles à ce qui se passe à l'école. Combien de fois avez-vous renseigné ces parents, apaisé des inquiétudes ou mis en garde? Ce n'est pas une sinécure que d'être enseignant contrairement à ce que peuvent en dire certains inconscients. Si l'école est publique, le professeur ne l'est pas moins par sa charge, sa responsabilité vis-à-vis de la population qu'il sert. L'école est un point de mire, l'institution la plus sujette à la critique locale. Et qui, si ce n'est le corps professoral et son directeur, assure la responsabilité de l'image de marque de l'école. Parents et élèves, eux, ont, comme je l'ai dit, une attitude critique qui fondamentalement est passive pour la simple raison que cette critique ne peut en aucune façon être créatrice, elle peut tout juste être constructive. C'est à vous l'équipe d'enseignants et directeurs qu'incombe cette tâche, c'est à vous d'innover, de créer, de satisfaire les aspirations, de proposer, d'aller à l'avant des désirs même non formulés. C'est vous, en définitive, qui faites l'école et assurez sa continuité et son avenir en vous donnant des objectifs à poursuivre.

Alors qu'on parle du développement de l'Education Française, il est évident que pour l'école, cet objectif est de devenir une école française. Dépendamment des circonstances particulières au niveau local, la réalisation de cet objectif peut se situer à plus ou moins brève échéance mais quelles que soient ces circonstances l'objectif demeure toujours le même. C'est donc dans cette direction que doivent converger toutes les énergies. Plus que les décisions des autorités responsables, plus que quiconque, vous êtes ceux qui pouvez faire en sorte que ces objectifs soient atteints, que l'école, votre école, soit française. Cela ne se fera certainement pas du jour au lendemain. C'est ici que le parallèle que je faisais auparavant entre le B.E.F. et l'équipe des professeurs et du directeur d'une école prend plus de consistance en ce sens que l'un et l'autre se doivent d'adopter et de suivre une ligne de conduite tendant vers la réalisation de cet objectif. Il n'est point de mon intention ni de mon ressort de vous dicter votre ligne de conduite. Vous êtes suffisamment conscients de votre rôle au sein de la communauté mais je pourrais évoquer les expériences du B.E.F. et la philosophie de travail qui préside au B.E.F. qui lui ont permis d'accomplir un certain nombre de choses depuis plusieurs années, sans pourtant avoir atteint encore ses objectifs à long terme. Il est certain que nous n'en serions pas là si nous n'avions pas adopté une attitude alliant la réflexion et l'action simultanées, en fonction de ce bon vieil adage qui veut que "qui n'essaie rien n'a rien". Que les directeurs et les professeurs d'une école fassent pour leur école des plans à long terme, ne choquerait personne et serait, somme toute, logique car c'est leur lot et leur devoir. Qu'ils le fassent pour l'Education Française n'en est que plus normal alors que la communauté est francophone et veut le rester. Le temps des discussions, des arguments, est dépassé sitôt qu'un objectif est formulé. L'action doit céder le pas sans pour cela que les efforts soient dispersés. Pour que l'école devienne vraiment française, il faut que ce soit vous qui la rendiez française en établissant **un plan de développement par étapes et en vous y tenant**. C'est dès à présent qu'il faut commencer à agir et à fixer ce qu'il y a lieu de faire pour la prochaine année scolaire. Vos administrateurs, eux, sont déjà engagés mais rien ne saurait être réalisable sans votre appui. C'est à la suite de la concertation, de la réflexion, du travail communs qu'une stratégie plus réaliste pourra être définie et que des mesures concrètes pourront être prises dans l'immédiat.

Le ministère, vous le savez, a démontré sa volonté de soutenir financièrement le développement de l'Education Française mais son rôle s'arrête là. C'est au niveau de l'école, du corps professoral et du directeur que l'initiative doit venir, que le processus de développement doit s'effectuer. Et soyez certains que le B.E.F. fera tout ce qui est en son pouvoir pour vous aider à surmonter les quelques difficultés qui pourraient éventuellement surgir.

S'il est bien de parler d'Education Française, d'écoles françaises, les réaliser est encore mieux. Ce ne sera possible que si des propositions concrètes sont formulées, des programmes en français sont offerts à la population qui, elle, n'a aucunement les compétences professionnelles pour le faire. Pour que la population francophone sache exactement ce qu'est l'Education Française, ne faudrait-il pas lui en donner des exemples concrets? C'est vous experts dans ce domaine qui seuls pouvez le faire. Vous en avez la possibilité, la liberté et la responsabilité.

□

Communication aux professeurs de l'Ecole de Sainte-Anne, le 25 février 1976.



L'HEURE DE TOMBÉE — RAPPEL

Pour rappeler à tous que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures. Nos correspondants sont priés d'en tenir compte s'ils ne veulent pas être désappointés.

APRÈS TREMBLAY, QUI?

Gérard Archambault a rendu, au cours de son allocution, un vibrant hommage au coordonnateur du Bureau de l'Education Française, Olivier Tremblay, dont le contrat vient à expiration au mois de juin. Parlant de son acclimatation "admirable à la situation minoritaire", le président de la SFM a officiellement reconnu "le dévouement et la sincérité" de quelqu'un qui "s'est dépensé sans mesure pour ses cousins éloignés".

Olivier Tremblay s'en va. Qui va lui succéder?

L'annonce par Laurent Desjardins que le nouveau coordonnateur du BEF aura le rang de sous-ministre adjoint donne une dimension nouvelle à cette question. Et si cette promotion va donner un nouveau statut au successeur d'Olivier Tremblay, elle va surtout lui donner des pouvoirs accrus. La personnalité du candidat choisi aura donc une importance fondamentale.

Sera-t-il un partisan convaincu de l'établissement d'un réseau d'écoles françaises dans la province, ou choisira-t-il de donner une orientation nouvelle aux options du BEF?

Dans quelle mesure les organisations représentatives de la communauté franco-manitobaine auront-elles leur mot à dire dans cette nomination relevant exclusivement du gouvernement?

Réponse probable dans les semaines à venir.

Une chose apparaît cependant dès maintenant certaine. Le successeur d'Olivier Tremblay ne sera pas Hubert Gauthier, malgré ce que le Free Press de samedi laissait entendre. Le président de la Fédération des Francophones Hors Québec — qui est actuellement l'assistant d'Olivier Tremblay au BEF — a formellement démenti l'information du Free Press.

L'actualité

LUCIEN ROCHON, FLÛTISTE . . .

C'était aux années '30. Il y a longtemps de cela... Les soirs d'été, avant le souper, nous avions l'habitude de nous installer sur le balcon pour "voir passer le monde", c'est-à-dire ceux qui "revenaient de travailler", comme on disait, c'est-à-dire ceux qui, en cette terrible période de dépression économique, avaient encore un emploi.

Nous habitions un quartier petit-bourgeois, très calme, où propriétaires et locataires habitaient le même immeuble, se côtoyaient, connaissaient les affaires de tout le monde, et, aussi, se rendaient service.

L'un de nos voisins avait nom Lucien Rochon. Il travaillait pour son père qui était un constructeur de maisons. Lucien Rochon était maçon, plus précisément il posait de la brique de revêtement aux maisons que son père construisait.

Lucien Rochon arrivait donc, le soir, après sa journée, portant des habits de travail qui retenaient la poussière du mortier, de la maçonnerie. Il montait chez-lui.

Quelques soirs, durant la semaine, après le souper, alors que nous étions retournés sur le balcon, on apercevait Lucien Rochon descendre de chez-lui, tout "endimanché", propre, frais rasé, cheveux bien peignés, souliers astiqués. Il portait avec soin un étui de cuir. C'est que Lucien Rochon était aussi flûtiste, et non pas le premier-venu. Lucien Rochon, le jour, risquait ses mains, ses doigts sur la brique, doigts qui se retrouvaient, le soir, au concert, sur les clés de sa flûte traversière . . .

J'appris plus tard que Lucien Rochon était non seulement un excellent musicien qui était très en demande, mais qu'il était l'un des deux meilleurs flûtistes de l'époque, un grand artiste... Etrange, dans un milieu où l'on considérait bien souvent, en cette dure période, la musique comme "menant nulle part" . . .

Jean de Lotainville

L'honorable René-E. Toupin soumettra un projet de Loi touchant les coopératives

Au cours de la présente session de l'Assemblée législative du Manitoba, j'ai l'intention de soumettre un tout nouveau projet de Loi, concernant la réglementation des coopératives dans notre province. Cette Loi fera partie d'une rénovation générale très étendue de la législation manitobaine relative aux sociétés de toute forme, qu'elles soient des sociétés coopératives ou des corporations ordinaires.

Présentement, l'incorporation et l'enregistrement des coopératives au Manitoba sont régis par la Partie X de la Loi sur les Compagnies, que le gouvernement envisage de remplacer par une nouvelle Loi sur les Corporations. Comme la Loi proposée ne visera que les sociétés ordinaires et non les coopératives, il a paru souhaitable que les statuts du Manitoba renferment également une loi qui régira les fonctions très particulières des coopératives.

Je vous ferai remarquer qu'une législation spécifique concernant les coopératives a été préconisée depuis bien des années et je suis personnellement convaincu que nous devrions donner une réponse positive aux besoins légitimes des coopératives. Le rôle que jouent les coopératives dans la société d'aujourd'hui est primordial et leur développement doit être encouragé. C'est pourquoi dans son concept, cette loi doit être d'abord et principalement — une loi d'autorisation.

Plusieurs des modifications proposées dans le projet de Loi sur les Coopératives et le projet de Loi sur les Corporations, se ressemblent; notamment celles qui visent à rendre les administrateurs plus conscients de leurs responsabilités, à exiger la divulgation des intérêts et à éliminer la procédure des lettres patentes.

Ce qu'il y a de nouveau dans ce projet de loi sur les Coopératives, ce sont des considérations telles que la possibilité pour une coopérative de trois membres d'être incorporée et l'indication précise de certaines catégories de coopératives pour lesquelles des dispositions spéciales sont nécessaires à cause de leurs objectifs particuliers. Exemples: coopératives de logement, coopératives de services et coopératives sans capital-actions. La Loi contiendra également certains éléments de la Loi sur les Corporations canadiennes commerciales et de la législation semblable adoptée ces récentes années en Ontario et en Colombie-Britannique.

Ni la législation existante, ni la proposition de Loi sur les Corporations ne renferment spécifiquement certains des principes essentiels de l'orientation générale des coopératives en vue du maintien de leur structure démocratique. La nouvelle Loi tentera de refléter plus nettement les différences fondamentales qui distinguent les coopératives des corporations ordinaires — principes de l'adhésion des membres ouverte à tous et volontaire; contrôle démocratique par les membres individuellement — principe d'un vote par membre, et coopération parmi les coopératives.

A mon avis, ces propositions créeront en pratique un équilibre d'intérêts parmi les membres actionnaires, les créanciers et le public et tendront à assurer une protection adéquate à l'investisseur ainsi que le maximum de souplesse dans l'administration. A cette fin, un article traitera de l'émission de garanties par les coopératives.

Considérant l'importance de ce texte de Loi, je recommande vivement aux coopératives et à leurs membres d'accorder un intérêt tout spécial à cette question qui les concerne directement, en me faisant part de toute amélioration utile qu'ils estimeraient devoir suggérer■

Discussions fédérales-provinciales sur le développement régional au Manitoba

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) et des représentants du gouvernement du Manitoba se sont rencontrés dernièrement à Winnipeg pour discuter de questions de développement régional.

Le ministre a profité de son séjour d'une journée dans cette province pour visiter l'usine de la société *Boeing of Canada Limited* à Saint-James, construite en 1972 avec l'aide d'une subvention du MEER de l'ordre de plus d'un million de dollars. Selon M. Lessard, cet appui financier illustre le support que le gouvernement fédéral accorde à l'industrie aérospatiale au Manitoba.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à dépenser plus de $120,000,000 au Manitoba dans le cadre de programmes administrés directement par le ministère de l'Expansion économique régionale et de divers accords fédéraux-provinciaux de développement. Les travaux qui seront ainsi entrepris viendront s'ajouter à ceux que l'Administration du Rétablissement agricole des Prairies (ARAP) dirige présentement dans cette province.

Selon M. Lessard, le MEER, créé en 1969, pour atténuer les irrégularités régionales et donner aux Canadiens de meilleures possibilités de vivre et de travailler dans toutes les régions du pays, en est venu à être perçu de différentes façons.

Pour le gouvernement du Manitoba, le MEER est partie à l'entente-cadre de développement signée en 1974 qui cernait trois domaines d'intervention prioritaire aux yeux des deux administrations: le développement des Terres septentrionales, le raffermissement du secteur agricole et l'expansion du secteur industriel. Une entente auxiliaire provisoire sur les Terres septentrionales, conclue au milieu de 1974 selon les terres de l'entente-cadre de développement, prévoit des travaux conjoints intensifs de planification et de mise au point de programmes — avec l'apport des gens du Nord — devant déboucher sur la formulation d'une entente de longue durée. Des déboursés de l'ordre de $43.8 millions sont prévus par l'entente provisoire en vigueur, dont 26.2 millions proviendront du gouvernement fédéral.

Aux hommes d'affaires manitobains, le MEER offre de l'aide financière pour l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises de fabrication et de transformation en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR). Depuis l'entrée en vigueur de cette loi en 1969, des offres de subventions se chiffrant au total à environ $50 millions et destinées à quelque 335 projets ont aidé à créer plus de 11,000 emplois pour les Manitobains. Les investissements que ces offres ont contribué à générer s'élèvent maintenant à $225 millions.

M. Lessard a précisé qu'au cours des neuf premiers mois de la présente année financière des offres de subventions pour un montant global de $4.8 millions ont été acceptées aux termes du programme LSDR. Elles sont destinées à 55 projets industriels qui devraient créer au-delà de 900 emplois.

La loi venant d'être prorogée, l'industrie pourra continuer de bénéficier de l'aide accordée au titre de la LSDR jusqu'à la fin de 1981.

Pour les autochtones du Manitoba, le MEER c'est le programme spécial ARDA conçu pour les aider à tirer parti des possibilités de développement économique en milieu rural. Ce programme leur offre des subventions pour l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation de tous genres d'entreprises commerciales ou primaires dans les zones rurales qui comptent une population composée en grande partie de personnes d'ascendance indigène.

A l'agriculteur du Manitoba, le MEER offre une gamme complète de services par l'entremise de l'Administration du Rétablissement agricole des Prairies (ARAP), notamment de forage de puits, l'aménagement de réservoirs communautaires, la réalisation de grands travaux d'irrigation, la mise en valeur des terres, la sylviculture et l'exploitation de pâturages communautaires. En outre, le MEER contribue à l'amélioration des soins vétérinaires dispensés dans les campagnes par le biais du programme conjoint institué à cette fin.

(suite, page 24)

AU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Monsieur E.B. Sexsmith, Directeur régional (intérimaire) du Secrétariat d'Etat à Winnipeg, est heureux d'annoncer la nomination de Martial Fontaine au poste d'agent de développement social, poste laissé vacant au départ de Marc Arnal.

Martial Fontaine est à la disposition de tout groupe désireux de réaliser un projet de nature à susciter le développement social et culturel de la communauté franco-manitobaine.

Vous pouvez communiquer avec Monsieur Fontaine en composant 985-2592, ou au bureau du Secrétariat d'Etat, pièce 201 - 303, rue Main à Winnipeg.

L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE HORS QUÉBEC

Des représentants de journaux hebdomadaires de langue française publiés à l'extérieur du Québec se sont rencontrés à Ottawa à la fin de février, sous les auspices du Secrétariat d'Etat, pour constituer une association de ces journaux.

Le Père Hector Bertrand, s.j. directeur de l'hebdomadaire "Le Voyageur", de Sudbury, qui a oeuvré depuis l'automne dernier à préparer la nouvelle association, nous a confié que l'un des objectifs du groupe nouveau est d'obtenir du gouvernement fédéral que les journaux hebdomadaires francophones qui sont publiés en dehors du Québec soient, côté publicité payée (par le Fédéral), mis sur le même pied que les quotidiens vu le fait, par exemple, le cas de LA LIBERTE, qu'il n'existe aucun quotidien en langue française là où la plupart de ces journaux sont publiés. "Nous ne demandons pas la charité, nous a déclaré le Père Bertrand; nous voulons, par contre, obtenir ce à quoi nous avons droit en publicité payée par le gouvernement fédéral". C'est en effet, par les annonces payées que la plupart des journaux hebdomadaires se tiennent en vie.

Onze journaux étaient représentés à la réunion d'Ottawa qui sera suivie d'une autre, à la fin de cette semaine, et au cours de laquelle il a été décidé d'intégrer le secrétariat de l'association nouvelle à celui de La Fédération des Francophones hors Québec, créée l'automne dernier à la suite du Rapport du Groupe de Travail sur les Minorités de Langue française.

Marcien Emond, le directeur de LA LIBERTE, a été élu vice-président de l'association dont Lionel Rémillard, de Toronto, est le secrétaire, et Léandre Ferron, de Caraquet, le trésorier. Selon le Père Bertrand, "la réunion a créé un remous dans le bon sens. . ."

Du côté de la cuisine

Des filets de poisson congelés. . .

CUISSON:

Secrets de réussite

1. La chair du poisson renferme peu de tissu conjonctif, et n'exige pas une longue période de cuisson. La cuisson trop prolongée assèche et durcit le poisson.

2. Ne pas décongeler le poisson congelé avant de le cuire, sauf lorsqu'il le faut pour faciliter la manipulation, par exemple lorsqu'il s'agit de frire du poisson dans la poêle. Le poisson est plus juteux lorsqu'il est cuit à l'état congelé.

3. Le poisson est cuit lorsque:
   la chair perd son apparence translucide et devient opaque.
   la chair s'effeuille aisément à l'aide d'une fourchette.

4. Servir le poisson aussitôt la cuisson terminée, alors qu'il est encore très chaud, tendre et juteux.

DÉLICES AU FOUR

La cuisson au four convient particulièrement aux filets congelés. En effet, à four chaud ils cuisent rapidement et uniformément. Pour éviter que la surface des filets sèche et pour rehausser la saveur ou aider à maintenir la texture, il est bon de les napper d'une sauce simple, d'un apprêt ou de les enrober de chapelure avant la cuisson.

FILETS À LA SAUCE CHAMPIGNON

1 paquet (bloc de 1 livre de filets congelés de corégone (poisson blanc) ou d'autres poissons
1 boîte (de 10 onces) de potage crème de champignon concentré
2 c. à table d'oignon haché fin
1 c. à table de jus de citron
½ tasse de fromage cheddar râpé

Laisser le bloc de filets à la température ambiante pendant une demi-heure, afin qu'il décongèle partiellement. Couper en trois ou quatre portions égales. Mettre dans un plat à four peu profond, graissé. Mélanger le potage crème, l'oignon et le jus de citron, et napper les filets. Garnir de fromage râpé. Cuire au four à 450F environ 30 minutes, ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement à l'aide d'une fourchette.

De 3 à 4 portions.

FILETS CROUSTILLANTS

1 paquet de filets congelés de morue ou d'autres poissons (14 à 16 onces)
½ tasse de lait évaporé
½ c. à thé de sel
2 c. à thé de jus de citron
½ tasse de flocons de maïs écrasés ou de chapelure commerciale assaisonnée
1 c. à table de beurre

Laisser le paquet de filets à la température ambiante pendant une demi-heure afin qu'il se décongèle partiellement. Le couper en 3 ou 4 portions ou séparer les filets enveloppés. Mélanger le lait évaporé, le sel et le jus de citron. Tremper les filets et les enrober de flocons de maïs ou de chapelure. Disposer dans un plat à four graissé. Garnir de noisettes de beurre. Cuire au four à 450oF jusqu'à ce que la chair s'effeuille facilement à l'aide d'une fourchette.

De 3 à 4 portions.

FILETS COIFFÉS DE MAYONNAISE

1 paquet de filets congelés de sole ou d'autres poissons (14 à 16 onces)
¼ c. à thé de sel
¼ de tasse de mayonnaise
2 c. à thé de jus de citron
1 c. à table de piment doux en conserve haché
2 c. à table d'échalotes avec leurs tiges hachées fin

Décongeler partiellement le bloc de filets en le laissant à la température ambiante pendant une demi-heure. Le couper en 3 portions égales ou séparer les filets enveloppés individuellement. Mettre les filets, ou les portions dans un plat à four peu profond, graissé. Saler, mélanger les autres ingrédients et napper les filets. Cuire au four 450oF jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement à l'aide d'une fourchette, soit environ 15 minutes pour les filets individuels ou 30 minutes pour un bloc de 1¼ pouce d'épaisseur.

De 3 à 4 portions.

SAUCE DE BASE POUR POISSON

2 c. à table de beurre ou autre matière grasse
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Un peu de poivre
1 tasse de bouillon de poisson ou de poulet (ou jus de poisson additionné d'assez de lait pour faire le volume requis)

Fondre la matière grasse à feu doux. Y incorporer la farine et les assaisonnements. Cuire jusqu'à ce que le mélange bouillonne. Ajouter le liquide graduellement. Cuire en remuant pour faire épaissir. Poursuivre la cuisson quelques minutes de plus pour faire ressortir la saveur.

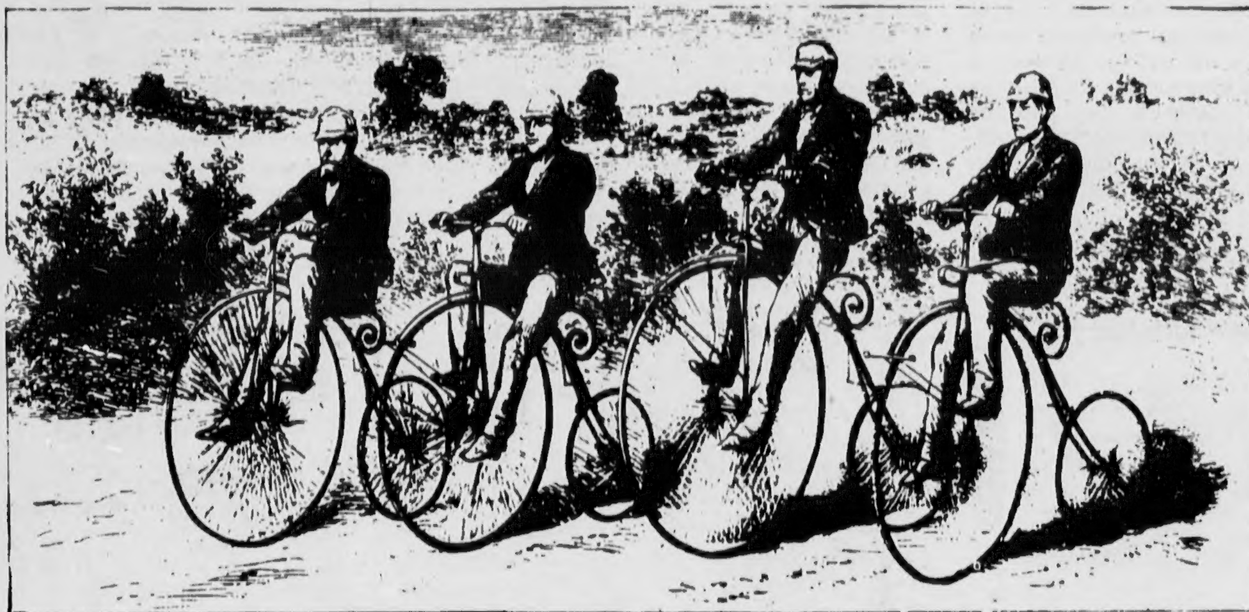
Une tasse de sauce.

SAUCE AIGRE-DOUCE

1½ c. à table de fécule de maïs
½ tasse de vinaigre
1 cube de bouillon de boeuf
½ tasse d'eau bouillante
⅔ de tasse de catsup
1/8 de c. à thé de poudre d'ail

Mélanger lentement la fécule de maïs au vinaigre jusqu'à homogénéité. Dissoudre le cube de bouillon dans l'eau bouillante. Réunir tous les ingrédients. Cuire à feu moyen en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et lisse. Puis cuire 10 minutes supplémentaires, en remuant de temps à autre.

Une tasse et demie.



Voyage de huit cent milles en vélocipède. — Ces quatre élégants messieurs entreprirent, le 2 juin 1873, une randonnée entre Londres et John O'Groat's qu'ils atteignirent deux semaines plus tard après avoir "roulé" sur une distance de 800 milles sans qu'aucune des machines se brise. La roue motrice du vélo de M. Charles Spencer avait 48 pouces de diamètre, celle du vélo de M. W. Wood, 52 pouces, et celles des deux autres machines, montées par MM. George Hunt et Charles Leaver, 45 pouces. (The Illustrated London News)

de ci, de ça...



Pitoyable. — De temps en temps nous parviennent des textes rédigés par des élèves du Secondaire du Collège de Saint-Boniface. En quelques paragraphes ceux et celles qui "écrivent" réussissent à accumuler un nombre incalculable de fautes de toutes les espèces. Quelle pitié!

* * *

Au centre de la culture française. — Nous avons demandé l'autre jour à une fort belle fille du Secondaire du Collège de Saint-Boniface, quelle langue les élèves utilisent entre eux, en classe, dans les corridors, au jeu. . . "L'anglais", nous a-t-elle répondu simplement, naturellement, presque naïvement. . .

* * *

Au centre de la culture française (suite). — Des élèves du Secondaire du Collège de Saint-Boniface n'aiment pas que des points soient maintenant accordés aux élèves qui utilisent le français comme langue de communication au Collège. . . Ils ne comprennent pas pourquoi. . . disent à qui veut les entendre que "c'est plus facile de se parler en anglais..."

* * *

Jardins coopératifs. — Vu le coût de plus en plus élevé de la nourriture, ne serait-il pas utile que des gens se groupent pour préparer, dès le printemps, des jardins, des potagers. Ça pourrait être aussi une façon d'occuper les enfants au cours des vacances. . .

* * *

Conférencier invité. — Le rédacteur en chef de LA LIBERTE est le conférencier invité à la réunion du 16 mars du University Women's Club of Winnipeg. Cela se passera en français. Le titre de la causerie: "La nécessité et l'urgence d'un réseau d'écoles françaises pour les Français Manitobains".

* * *

Remarqué. — Le grand chic de la toilette que portait madame Laurent Desjardins, à l'assemblée annuelle de la S.F.M.

* * *

Les commerçants et le journal. — Il semble être sorti une "résolution" de l'atelier des hommes d'affaires à l'assemblée annuelle de la S.F.M. à l'effet qu'il "faudrait se servir... de LA LIBERTÉ", ou quelque chose du genre. Il faudrait tenir compte du fait que le journal n'est pas au service d'UN groupe, si important ou intéressant soit-il, mais au service de la communauté entière. Pour ce qui est des commerces, maisons d'affaires, etc., LA LIBERTÉ ne demande pas mieux que de publier leurs annonces commerciales. Il suffit de s'adresser au service des Annonces du journal. C'est par la publicité payée, en grande part, qu'un journal comme le nôtre peut vivre.

* * *

Chez les "anglophones". — C'est encore du côté des jeunes que l'on a entendu de l'anglais, à l'assemblée annuelle. . .

* * *

Professeurs de français. — Une nouvelle de Québec, spéciale à LA LIBERTÉ, nous apprend que les Louisianais francophones sont très agressifs et pressent les gouvernements du Québec, de la France et de la Belgique, qui ont déjà beaucoup de professeurs de français en Louisiane, d'en augmenter le nombre. Selon nos sources de renseignements, le Québec y maintiendrait bientôt quelque 75 professeurs, et la France et la Belgique, 250.

* * *

Cinquante-cinquante. — Un petit garçon de Sainte-Rose déclarait l'autre jour qu'il parlait français cinquante-cinquante. C'est-à-dire que ses parents s'adressent à lui en français, et lui, il leur répond en anglais. . .

* * *

Sous le signe de l'excellence. — Les organisateurs du — et les participants au Festival du Voyageur ont su, cette année, placer l'événement à un niveau élevé. Les organisateurs de l'assemblée annuelle de la S.F.M. ont su, de même, et cela va aussi aux participants aux divers ateliers, faire de cette importante réunion une réussite éclatante. Il semblerait que le Manitoba français soit sur la bonne voie. . .

* * *

Égocentrisme, manque d'envergure et -ou d'imagination-. Il y a des gens qui ne conçoivent pas que ce qui ne les intéresse pas personnellement, dans un journal, peut en intéresser d'autres . . .

***

Comment régler la grève des conducteurs d'autobus.— Mettre tous les grévistes dehors s'ils refusent de reprendre le travail. Il y a quelque 700,000 chômeurs au Canada, dont plusieurs milliers au Manitoba. Il doit être relativement facile de trouver des conducteurs d'autobus. Adressez-vous au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, ou à la Commission d'Assurance-Chômage.

Les Etats-Unis célèbrent cette année le deux centième anniversaire de leur indépendance, déclarée le 4 juillet 1776. Le 16 avril 1775, la guerre civile avait éclaté dans les colonies du Sud (la Nouvelle-Angleterre) alors que la troupe anglaise avait échangé des coups de feu avec les habitants de Lexington. Les rebelles tentèrent d'impliquer les "Canadiens" dans leur mouvement républicain, traversèrent la frontière et occupèrent certains points du territoire québécois pendant presque huit mois. Le Canada aurait pu devenir le quatorzième Etat de la République voisine. Jacques Le François poursuit sa série d'articles sur les faits de cet épisode de notre histoire.

La guerre de l'Indépendance américaine

PRINTEMPS 1776, DÉBÂCLE. LES AMÉRICAINS QUITTENT LE TERRITOIRE

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

LES PRO-REBELLES FONT LA SOURDE OREILLE AU MANDEMENT DE BRIAND

Les pro-rebelles font la sourde oreille au mandement de Briand. Ils vont même jusqu'à s'attaquer à des aumôniers et à des curés à qui ils reprochent d'être "Anglais et vous voulez nous faire devenir Anglais, en nous obligeant à nous soumettre". "A Saint-Michel de Bellechasse, rapporte Lanctôt, alors que le père Lefranc expose la doctrine de **l'obéissance aux puissances temporelles,** un habitant, qui était au bas de l'église, lui coupe audacieusement la parole, en s'écriant que **c'est trop longtemps prêcher pour les Anglais.** . . Briand se fâche. Il écrit: **Il faudroit des troupes: elles persuaderoient mieux que la parole de Dieu que nous leur annonçons.** Il menace les paroisses d'interdit et les habitants d'excommunication: **Au fur et à mesure qu'il se passe quelqu'excès d'insolence, j'écris et je punis. . .**

Briand devait beaucoup au Conquérant dont il était le salarié. Et il avait fait son choix depuis longtemps. Un nonce ne lui a-t-il pas déclaré qu'il lui fallait laisser périr la Patrie plutôt que la foi et **que pour rester catholique, elle doit consentir à n'être plus française?** Et puis, l'Acte de Québec vient de garantir la dîme au clergé catholique. . .

De Saint-Jean, Montgomery envoie des avant-gardes occuper Sorel et les Trois-Rivières, puis il se dirige vers Laprairie. Il traverse à l'Ile-des-Soeurs le 11 novembre. Deux jours plus tôt, il avait adressé une lettre aux habitants de Montréal dans laquelle il réclamait la reddition de la ville. La lettre était adressée à Pierre Du Calvet, "huguenot machiavélique et retors, à la fois juge de paix seigneur et commerçant, qui cherchait à jouer à son profit sur les deux tableaux américains et britanniques", et dont on peut aujourd'hui, voir la maison, restaurée, côté nord de la rue Saint-Paul, à l'angle de la rue du Bon-Secours. Mais la lettre est interceptée, et, comme écrit Lanctôt, "les autorités britanniques n'oublieront pas le nom du destinataire".

Carleton s'embarque précipitamment pour Québec avec cent trente officiers et soldats. A La Valtrie, des vents contraires immobilisent les navires et le gouverneur doit se déguiser en villageois pour s'échapper durant la nuit aidé du capitaine Bouchette qui s'offre de le conduire à Québec à la rame. . .

MONTRÉAL OUVRE SES PORTES AUX AMÉRICAINS

Montréal ouvre ses portes au général américain le 12 novembre et les faubourgs proclament leur sympathie pour la cause de la Révolution. "Tous ignorants et rebelles qu'on nous dit être, déclarent les habitants des faubourgs Québec, Saint-Laurent et des Récollets de Montréal, nous déclarons et prions votre excellence (le général américain Montgomery) de communiquer au Congrès des Colonies notre déclaration. Nous déclarons, disons-nous, que nos coeurs ont toujours désiré l'union et que nous avons regardé et reçu les troupes de l'Union comme les nôtres: en deux mots, que nous acceptons la société à nous offerte par nos frères des colonies, que nous n'avons jamais pensé être admis dans une société, profiter des avantages de cette même société, sans contribuer à la mise: si nous sommes raisonnables; mêmes lois, mêmes prérogatives, contribution par proportion, union sincère, société permanente; voilà notre résolution conforme à l'adresse de nos frères".

□

Montgomery est promu général. Plus à l'est, par les rivières, Kennébec et Chaudière, Arnold, à la tête de 1,100 volontaires, se dirige vers Québec. Il atteint Lévis au prix d'indescriptibles difficultés et réussit à traverser le fleuve pour se trouver, le 13 novembre 1775, sur... les Plaines d'Abraham. Son exploit lui a coûté 400 hommes.

En l'absence de Carleton, Cramahé avait mis Québec en état de défense. Quand Carleton arrive, le 19 novembre, il mobilise tout ce qu'il peut d'hommes et ordonne à ceux qui refusent de se joindre à la milice de quitter la ville dans les huit jours "sous peine d'être traités en rebelles". "Un grand nombre" des notables anglais sortirent de la ville, et "du coup, écrit Lanctôt, la milice britannique perd environ cent soixante-dix hommes, à l'heure même où la milice canadienne s'augmente de cinquante-trois miliciens. Là-dessus, poursuit l'historien, Montgomery écrivit à Schuyler que "beaucoup de nos amis ont dû quitter la ville, entre autres Bondfield, Antill, Wells, Zachary Macaulay, Murdock, Stewart et John McCord, ainsi que quatre ou cinq officiers de milice. Mais le pro-rebelle Allsop trouve le moyen de rester en ville grâce à son emploi de commissaire. Parmi les autres Anglais de Québec, qui favorisent les Américains, figurent Hector McNeil, Udney Hay, John White Swift, J. D. Mercer, John Halstead, James Jeffreys, Freeman et Holton".

Montgomery effectue sa jonction à Québec avec Arnold et attaque au cours de la nuit du 30 au 31 décembre 1775. Ses troupes sont formées de rudes batailleurs qui ne sont cependant pas de véritables soldats. Il manque d'artillerie. Et l'assaut rate. Les Américains perdent une centaine de tués, dont Montgomery, et 400 PRISONNIERS. Arnold est blessé.

□

Carleton et Cramahé ont demandé du secours à Londres. Ils s'enferment dans Québec pour l'hiver. Les envahisseurs campent en dehors. Au début du mois d'avril, le général Wooster arrive pour prendre la relève d'Arnold qui a été promu général. Il attaque Québec sans succès. Il a peu d'artillerie, pas d'ingénieurs. Ses hommes sont malades et les médicaments, les provisions, les munitions manquent. Et chaque jour, des soldats désertent.

Le 1er mai 1776, le général Thomas arrive pour prendre la direction des opérations. Il amène un renfort de 2,500 hommes. Incapable de réduire Québec, il lève le siège. Au même moment, le premier navire d'une imposante flotte qu'a fait partir des ports anglais, en mars, Lord Germain, paraît devant la ville. Les autres navires suivent, portant à leur bord près de 9,000 hommes commandés par Burgoyne, dont 4,300 mercenaires allemands — **les Brunswickers** — sous le major-général Frédérick Adolph Von Riedesel.

LA DÉBÂCLE

Malgré la défaite, les opérations se poursuivent, les Américains acheminant des renforts par la voie du Richelieu. Mais l'armée des colonies est mal commandée et mal équipée. Ses soldats sont indisciplinés et se comportent durement envers la population, ce qui commence à nuire à leur cause. Le Congrès tient cependant à tout prix à maintenir sa présence au Canada et informe le commandant américain "de l'absolue nécessité de garder la possession du pays et défendre chaque pied du sol". Mais la situation continue de se détériorer. La population est lasse de l'occupant qui est d'ailleurs en difficultés financières à Montréal. Le 21 juin, Washington "reçoit instruction de faire enquête sur la conduite des troupes au Canada et de faire subir leur procès aux officiers soupçonnés de lâcheté, d'extorsion, de détournement d'argents ou d'autres prévarications". Au sein de l'armée, poursuit Lanctôt, "la pire confusion grandissait de jour en jour: l'incompétence des officiers et la brièveté des enrôlements entraînaient un désordre infini. Les officiers et les soldats, dont le temps de service avait expiré deux ou trois mois après leur arrivée, s'empressaient de s'esquiver et de reprendre la route des colonies, indifférents à tout ordre, à toute discipline et à toute conséquence. Infraction plus grave, afin d'éluder le service, les récentes recrues de la Nouvelle-Angleterre allaient jusqu'à s'inoculer la variole qui sévissait dans l'armée. À Sorel, les troupes passèrent deux jours sans viande, l'intendance n'ayant plus d'argent pour en acheter. Manquant du nécessaire et minée par l'épidémie, l'armée, malade et découragée, s'estimait abandonnée et sacrifiée. Lui-même frappé par la maladie, le général Thomas devait remettre le commandement à Wooster.

"Avant de quitter Montréal, les commissaires protestèrent auprès du Congrès, estimant que ce général était "incapable, totalement incapable de commander notre armée et de conduire la guerre... son séjour dans cette colonie est inutile et même nuisible à nos affaires". Ils brossaient, en même temps, un tableau démoralisant de la situation: avec des soldats sans solde et sans discipline, la confusion régnait partout; l'armée manquait de tout: viandes, pain, tentes et souliers. La disette était telle qu'on avait dû saisir de force quinze barils de farine pour nourrir la garnison de Montréal, personne ne voulant rien vendre même sur une garantie du Congrès offerte par les commissaires. Que se produirait-il quand des milliers de soldats arriveront des colonies sans provisions et sans argent? La caisse ne contenait que $1,100 de papier, quand elle en devait le triple aux soldats et $15,000 aux habitants".

Le Congrès faisait quand même des efforts inouïs pour appuyer ses troupes au Canada. En plus des renforts, il envoie $64,358 en avril aux marchands Price et Heywood, de Montréal, qui se sont fait les banquiers de l'armée américaine, et le général Schuyler doit recevoir $300,000. "Dans un dernier effort, écrit l'historien, le 24 avril, le Congrès décide d'envoyer au Canada dix nouveaux bataillons, quatre mille barils de porc, dix mille paires de chaussures, en même temps que cinq tonnes de poudre et, le 29, il demande aux colonies de la Nouvelle-Angleterre de ramasser et d'envoyer à Schuyler toute la monnaie métallique possible". Le Congrès se préoccupe des Canadiens: "Il donne instruction à ses commissaires de publier une lettre aux Canadiens, leur exprimant le "ressentiment" du Congrès envers les soldats, qui leur avaient causé des dommages et son désir d'assurer leur protection, leur promettant réparation avec châtiment des coupables".

Les commissaires Benjamin Franklin, Samuel Chase, et Charles Carroll, qui s'étaient fait accompagner de son frère le jésuite John Carroll, étaient arrivés à Montréal le 29 avril 1776. C'était beaucoup trop tard, un redressement de la situation était devenu impossible. Carleton et Burgoyne avaient le dessus.

Les envoyés du Congrès avaient été bien reçus à Montréal. Ils avaient été "accueillis au débarquement par Arnold et nombre d'officiers et de bourgeois, avec salut de canons et honneurs militaires. A la résidence du général, au Château de Ramezay, on boit un vin d'honneur, rapporte Lanctôt, avec réception des notables, que suit, dans la pièce voisine, la présentation des dames, la plupart canadiennes. Après une tasse de thé **un élégant dîner** est servi, auquel succède un concert avec morceaux de chant".

Les commissaires et le père Carroll logent chez Thomas Walker. Le marchand Price avait convaincu Lee que "l'envoi d'un jésuite **coloniste** au Canada **aurait pour nous la valeur de bataillons.** . . Le jésuite Carroll n'eut cependant aucun succès au Canada, ce qui ne l'empêcha pas par la suite de devenir le premier évêque catholique de Baltimore."

□

L'armée américaine avait séjourné dans Montréal et sur certains points du territoire québécois durant presque huit mois. Elle comptait, au moment de la retraite vers Crown-Point où elle s'établit le 2 juillet 1776, quelque 7,000 hommes. Retraite, écrit Lanctôt, qui "s'était non seulement poursuivie dans le pire désordre, mais (...) s'était accompagnée d'exactions et de pillage, de violence et de vandalisme. Dès le 14 mai, les Bostonnais

(suite, page 25)









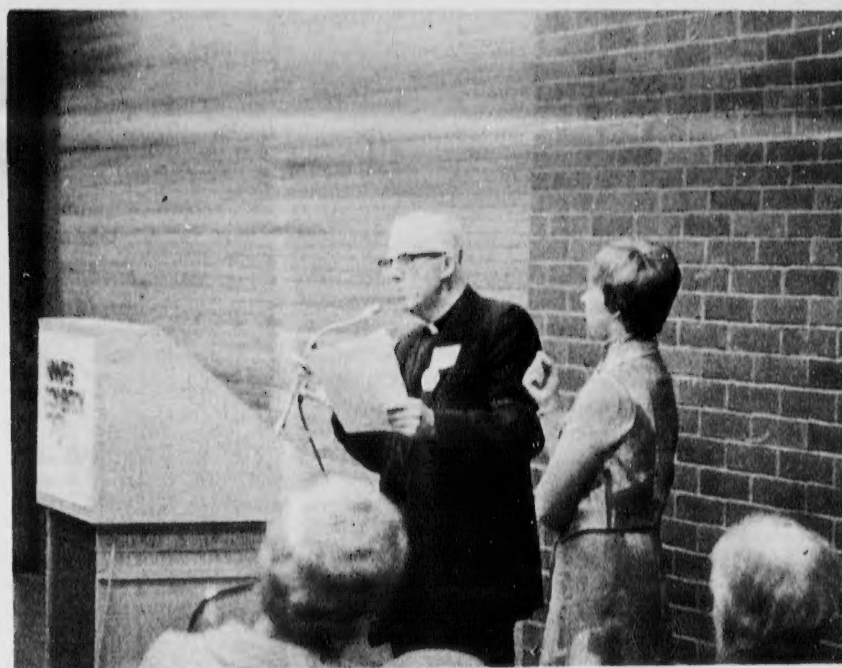
Photos de l'assemblée annuelle de la S.F.M.

Inutile d'écrire longuement. Chacun se sera reconnu. Ce fut une belle journée . . .















Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

amplifier et à améliorer ses projets de THEATRE-JEUNESSE.

Aidée par la présence de plusieurs jeunes ayant participé dans les activités organisées par le Cercle Molière, et, par l'éloquence de Jean-Louis Hébert, la campagne s'avéra un succès, dépassant les espoirs de ses organisateurs: $1,050.00.

Le Cercle Molière voudrait remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à cette campagne: les jeunes qui ont bien voulu venir soir après soir, et, tous ceux qui ont donné si généreusement.

En effet, nos calculs révèlent que la contribution individuelle, jeune, adulte, et moins jeune, fut de 60 cents. Que dire sinon que le Cercle Molière trouve dans votre générosité la raison et l'enthousiasme de poursuivre ses projets de THÉÂTRE-JEUNESSE.

Le Cercle Molière aimerait rappeler à ses bienfaiteurs que la campagne de fonds n'est pas terminée. Tous ceux qui veulent contribuer sont priés de le faire en faisant parvenir leur chèque adressé à THÉÂTRE-JEUNESSE à l'adresse suivante: Cercle Molière, Case Postale 1, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Vous recevrez dans un très court délai un reçu accompagné de tous les remerciements des jeunes qui profitent des activités THÉÂTRE-JEUNESSE du Cercle Molière. Ce reçu peut être utilisé dans votre déclaration d'impôt comme don charitable.

Nous vous remercions d'avance de votre considération. Veuillez agréer, cher Monsieur Le François, l'expression de nos voeux les plus sincères.

Jean-Louis Hébert

La langue française

Monsieur le Rédacteur,

Ce fut un vrai délice de goûter ces deux articles merveilleux de Léopold Sédar Senghor parus deux semaines consécutives dans "La Liberté". Bravo! un pas de plus bien franchi vers un français puisé dans son essence la plus pure... même je crois que c'est l'avis de certains experts même s'ils demeurent muets, ils ont goûté les mêmes prodiges de ce grand écrivain noir qui a su faire sa marque dans le domaine de l' "Éducation Française". Léopold Sédar Senghor - Léopold parce que baptisé dans la religion du Christ, Sédar parce qu'il est de race. (Poètes d'Aujourd'hui, la vie et l'oeuvre de Senghor par Armand Guibert.) Léopold Senghor est président de la République du Sénégal. En 1937 fonda "L'Étudiant Noir" avec Césaire et Damas. On a su goûter sa littérature si enrichissante dans le sein d'une Université québécoise il y a quelque temps et aussi d'autres comme Aimé Césaire, Frantz Hannon, Pierre Bambete, Maximillien Laroche, Silyan Kesteloot, Bernard Dadie pour n'en citer que quelques-uns... en littérature africaine-malgache si précieuse.

Ceci pour féliciter aussi une équipe de "La Liberté" dirigée par M. Marcien Emond et avec comme rédacteur-en-chef M. J.-J. Le François qui font un travail énorme au milieu d'une francophonie sans frontière... Bravo à toute cette formidable équipe.

Denise Châtelain. R.N.

Le culte des ancêtres

Monsieur le rédacteur,

Descendants d'une des plus anciennes familles canadiennes, nous préparons actuellement les épreuves pour la rédaction d'un manuel scolaire ayant pour titre "Racines canadiennes".

Dans le but de nous renseigner davantage sur l'histoire des premiers colons et en particulier ceux de la région de Saint-Boniface nommés LEDUC, il nous ferait plaisir de communiquer avec des personnes intéressées pour obtenir des récits de faits authentiques, des documents ou copies de ces derniers, ainsi que des photos ou reproductions de photos de l'époque.

Vous remerciant à l'avance, Monsieur, pour votre bienveillante et promte attention à notre demande de correspondants parmi vos lecteurs.

A. Bruynings

Recherches Racines Canadiennes
2710 Crescentview Drive
North Vancouver, C.-B.
V7R 2V1

PARLONS BIEN FRANÇAIS, PARLONS FRANÇAIS PARTOUT

Les gagnants de "L'auto-loto"







Les gagnants du tirage "L'auto-loto", au Festival du Voyageur. — Photo de gauche, en haut, M. Guy Savoie, le président du Festival; M. Claude Couture, de Couture Motors; et M. et Mme G. Berthelette, de Saint-Adolphe qui ont gagné la voiture Toyota. Photo de gauche, M. Gilbert Robert, de GNR Travel Centre; Mme Douglas Whaley, Guy Savoie, et, sur la motoneige, M. Cameron Whaley qui a gagné la Colt 250 Polaris. En haut, à droite, M. Stan Fisette, de Saint-Pierre, gagnant d'une télécouleur TCA; M. Gérard Prenovault, le Voyageur, et M. Aurèle Dupuis, propriétaire de Carman Moxley Rentals. Il y avait aussi le voyage pour deux à Fort William dont voici les noms des gagnants: Mme M. Lavallée, de Saint-Boniface; Mme Margaret Bélanger, de Saint-Boniface; M. Lionel Ferré, de Saint-Norbert, Mme Peggy Grant, de Winnipeg; M. Clyde Manswell, Saint-Germain.



◂Des membres de la troupe du Nouveau Théâtre du Cosmos en répétition à l'école élémentaire de Sainte-Anne.

Les affamés savent maintenant qu'il y a des surplus dans le monde. Et comme tous ceux qui n'ont rien à perdre, ils cherchent à s'en emparer avec la terrible énergie du désespoir: en détruisant parce qu'ils n'ont jamais rien eu à préserver.

Le Festival Théâtre Jeunesse

Le Festival Théâtre Jeunesse du Cercle Molière aura lieu durant la semaine du 8 mars 1976.

Cette manifestation théâtrale est d'une très grande importance pour les étudiants de nos écoles. Autant pour ceux qui y participent sur la scène, que pour ceux qui forment le public.

Pour rendre le Festival Théâtre Jeunesse plus accessible, quelques changements furent apportés. Les années passées, les représentations se déroulaient durant la soirée. Cette année elles auront lieu l'après-midi, ceci pour permettre aux professeurs et aux étudiants de venir en plus grand nombre aux représentations.

De plus le Festival Théâtre Jeunesse ne sera pas compétitif pour permettre à plus de groupes d'y présenter une pièce de théâtre. Cependant chaque production recevra des commentaires constructifs.

René Beaudry, coordonnateur du Festival Théâtre Jeunesse visitera chaque groupe qui présentera une pièce, afin de répondre aux questions.

Le public en général est également invité à assister aux représentations du Festival Théâtre Jeunesse '75-'76.

Les spectacles se dérouleront en la salle Pauline Boutal au C.C.F.M. de 13h30 à 15h00 heures et ils seront suivis d'une discussion animée par nos personnes ressources, MM. Jean-Louis Hébert, Gilbert Rosset et Roland Mahé.

Voici l'horaire des présentations inscrites au festival cette année:

mardi le 9 mars

l'école du Précieux-Sang
"QUE FAIRE"
de Michèle Gervais

l'école du Précieux-Sang
"LA COLÈRE CALCULÉE"
de Jocelyne Prince et Brigitte Cinq-Mars

mercredi le 10 mars

l'école Guyot
"LE PETIT DIABLE DANS LES PEAUX"
d'Ernest Goodwin traduction et adaptation de G. Raineault et A.R. Gagné

l'Institut collégial Saint-Claude
"LE MÉDECIN VOLANT"
adaptation Molière

jeudi le 11 mars

l'école Powerview
"L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE"
de Tristan Bernard

Le nouveau théâtre du cosmos de Sainte-Anne
"TROIS POMMES D'OR"
de Roger Lagassé

Collège Saint-Boniface (secondaire)
"MYSTÈRE MUSICAL"
de Martin Gosselin

vendredi le 12 mars

l'école Guyot
des extraits de Jean Valjean
de Victor Hugo adaptation de R. Lamoureux et J. Bensimon

l'école de Saint-Lazare
"LA FARCE DE L'AIGUILLE"

Institut Collégial de Lorette
"DE L'AUTRE COTE DU MUR"
de Marcel Dubé.

□





L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE vous invite à venir partager avec elle, le 20 mars 1976 un soir de Carnaval à Venise et oublier les soucis en devenant pendant quelques heures "pierrot, Arlequin, Jules César ou Cléopâtre" dans sa salle située au 541 rue Giroux transformée pour la circonstance en Palais des Doges par le groupe de réalisation.

Réservez vos billets en appelant les numéros suivants: 257-4865 — 233-4346 — 453-1275.

L'Orchestre Angelo animera cette soirée. Il y aura dégustation de crêpes. Venez nombreux.

On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis et trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par soi-même.

(La Rochefoucauld)

Les Communautés de Saint-Boniface et de Saint-Vital
Service des Parcs et des Loisirs
PISCINE INTÉRIEURE BONIVITAL
1215, rue Archibald, près Cottonwood

INSCRIPTION AUX COURS DE NATATION

Un système d' "inscription continuelle" existera bientôt pour répondre à la demande croissante de leçons de natation à la piscine Bonivital.

A retenir:
- Vous pouvez vous inscrire pour une séance seulement, à n'importe quel moment;
- Vous ne pouvez vous inscrire si vous suivez présentement l'un des cours de natation, avant que ce cours soit terminé;
- Vous devez vous inscrire en personne.

HEURES ET JOURS D'INSCRIPTION
- Du dimanche au samedi, de 9h00 a.m. à 6h00 p.m.
- Lundi, mardi et jeudi soir, jusqu'à 9h00 p.m.

PREMIER JOUR D'INSCRIPTION
- Lundi, le 15 mars 1976, à 9h00 a.m.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — ÉTÉ

A la piscine Bonivital: Du 5 au 16 et du 19 au 30 juillet; du 2 au 13 août.

Aux piscines à ciel ouvert rues Provencher et Norwood: du 5 au 16, et du 19 au 30 juillet;

Les cours d'été durent deux semaines, du lundi au vendredi entre 9h00 a.m. et 12h00 midi.

NOTE — Il n'y aura pas de cours aux piscines de Windsor et de Happyland. TOUTES les inscriptions se feront à la piscine Bonivital.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — AUTOMNE

A la piscine Bonivital:
- Les cours commencent avec la semaine du 27 septembre.
- Les cours durent 16 semaines.
- Vous avez comme choix: lundi, mardi, jeudi soir,
- mardi ou jeudi après-midi et le samedi matin.

TARIFS	ÉTÉ	AUTOMNE
Premier enfant (au-dessous de 14 ans)	$6	$10
Second enfant	5	8
Troisième enfant	4	6
Premier adulte	7	12
Second adulte	6	10
(Enfants d'âge préscolaire) (pas de rabais)	6	10
Pour les gens de l'Age d'Or	gratuit	gratuit

Le Muséobus "Canada Nord" au Manitoba



□

"L'ÉTANG DU CASTOR", un des nombreux diaramas contenus dans le "muséobus" Canada Nord. Cette caravane est présentement en tournée au Manitoba (voir itinéraire, plus bas). Les "muséobus" sont un projet des Musées Nationaux.

12 mars	Morden	Rue Railway Nord	10:00 – 21:00
13 mars	Morden	Rue Railway Nord	9:00 – 18:00
16 mars	Carman	A côté de la Compagnie de Téléphone du Manitoba	14:00 – 21:00
17 mars	Carman	A côté de la Compagnie de Téléphone du Manitoba	9:00 – 21:00
18 mars	Elie	A côté de l'Edifice Municipal de Cartier	9:00 – 21:00
19 mars	Elie	A côté de l'Edifice Municipal de Cartier	9:00 – 18:00
20, 22, 23 & 24 mars	Portage-la-Prairie	Terrain de stationnement de "Safeway"	9:00 – 21:00
25 mars	Saint-Claude	Aréna	13:00 – 21:00
26 mars	Treherne	Centre Communautaire	10:00 – 21:00
27 mars	N.-D. de Lourdes	Centre Paroissial	13:00 – 21:00
29 mars	Somerset	Centre Communautaire	13:00 – 21:00
30 mars	Somerset	Centre Communautaire	9:00 – 12:00
30 mars	Manitou	Terrains de la Société Agricole	18:00 – 21:00
31 mars	Manitou	Terrains de la Société Agricole	9:00 – 18:00
1er avril	Winnipeg	Centre Commercial Unicity	14:00 – 21:30
2 & 3 avril	Winnipeg	Centre Commercial Unicity	9:30 – 21:30
4 avril	Winnipeg	Centre Culturel Franco-Manitobain	14:00 – 22:00
5 avril	Winnipeg	Centre Culturel Franco-Manitobain	10:00 – 22:00
6 avril	Winnipeg	Centre Commercial "Crossroads"	14:00 – 22:00
7 & 8 avril	Winnipeg	Centre Commercial "Crossroads"	14:00 – 22:00

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE, INC.

La Fondation Radio Saint-Boniface Inc., mise sur pied suite à la vente du poste CKSB en mars 1973, est la première fondation de ce genre au Manitoba français et elle est bien la propriété des Franco-Manitobains. Son portefeuille atteint maintenant une somme de $277,000.00, soit un peu plus d'un quart de million investi dans des placements de tout repos. Depuis ses débuts, la Fondation a versé en bourses et en octrois $39,000.00 et elle s'est engagée à verser un autre montant de $20,000.00 au fur et à mesure que d'autres projets qu'elle a endossés seront réalisés. De plus en plus son Comité des Bourses et des Subventions constate les nombreux besoins qui existent dans le domaine des communications écrites et audio-visuelles ainsi que du développement du théâtre, de la littérature, de l'histoire et de bien d'autres encore. La liste détaillée des octrois versés en 1975, que nous soumettons, démontre sans contredit qu'il y a un besoin réel.

Les Gais Manitobains - projet Gimli .... $150.

Le Cent Nons - aide apportée à la participation au Festival de Granby .... 400.

Bourse à un jeune Franco-Manitobain pour lui permettre de suivre des cours en guitare classique .... 800.

Le Festival bilingue de La Montagne .... 250.

La Société Historique de Saint-Boniface - organisation technique de la bibliothèque ... 2,400

Presse-Ouest (La Liberté) premier versement d'une subvention de $24,000. .... 6,000.

Bourse pour la rédaction de l'historique de la Radio française dans l'Ouest Canadien 1,500

Collège de Saint-Boniface - projet de production en ateliers .... 2,000.

Recyclage et perfectionnement des prêtres du diocèse .... 3,800.

Certaines personnes intéressées au développement de la culture dans toute sa gamme ont exprimé le désir d'apporter une contribution pécuniaire à la Fondation en vue d'augmenter son capital, ce qui par la suite augmenterait son revenu.

Nous tenons à souligner que de tels gestes sont fort encourageants et que de plus les dons faits en ce sens sont déductibles aux fins d'impôt sur le revenu puisque la Fondation est une société sans but lucratif.

Certains membres du Conseil envisagent la possibilité de doubler l'actif d'ici quelques années. Il faut espérer que ces projections optimistes se réaliseront un jour.

Le Président,
Roland Couture

LE SUCCÈS DE LA VIE PRÉSENTE

Cherchez à vous surpasser vous-même. Chacun de nous est né avec des qualités et des défauts. Ne parlons pas de nos défauts. Il s'agit de développer vos qualités acquises et de les développer dans son épanouissement. Ne laissons pas dormir la lumière sous le boisseau. Allons-y franchement et sans orgueil.

Découvrez vos qualités et développez-les pour vous-même en restant vous-même, pas à vouloir imiter les autres. En voulez-vous un exemple que l'on trouve dans la vie courante? Cherchez vous-même et allez-y bon train, non pas pour être remarqué ou admiré ou envié des autres.

Dans vos découvertes, qu'importe votre instruction ou votre éducation que votre père ou votre mère ont semée en vous en y jetant un germe qui cherche à se perfectionner en permanence.

Un écrivain ou un calligraphe trouvera vite ce qu'il est capable de faire ou d'écrire, en faisant jaillir "l'information".

Un avocat vous aidera à trouver vos qualités requises.

Un médecin intelligent trouvera l'obstacle qui vous empêche de vous développer normalement au point de vue matériel et spirituel.

Un prêtre vous fera avancer dans le cheminement du bien et de la vertu.

Un négociant saura plaire à sa clientèle.

Un artisan ordinaire apprendra à devenir meilleur dans l'exercice de son métier.

Un éducateur averti trouvera la voie que doit poursuivre son élève, dans le champ et l'expression de sa pensée.

Un artiste fera des sculptures et des peintures qui donnent de la vie à ses oeuvres.

Et faites tout cela, sans effort, en développant les bonnes idées suscitées par votre inspiration afin de rendre possible l'exécution de ce que vous désirez dans l'oeuvre pour vous surpasser vous-même. Je le répète: " Cherchez à vous surpasser vous-même et sans prétention et vous trouverez le chemin qui doit vous conduire au succès que vous désirez. Chacun de nous a sa vocation."

Ce que je viens de décrire rapidement au fil de la pensée s'applique pour les deux sexes, car chacun et chacune de nous a le souci de devenir meilleur en s'aidant lui-même dans son plein épanouissement sans se faire admirer.

Les Latins avaient raison de choisir comme devise: "Toujours plus haut! " jusqu'à la fin de vos jours. . .

Godias Brunet



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

L'enquête sur la viande au Manitoba

LES CHOSES VONT-ELLES CHANGER ?

L'enquête sur la viande et le boeuf au Manitoba vient de se terminer. Pour résumer le travail de la commission en une phrase, il serait possible de dire que ses recommandations ont été formulées pour assurer un retour équitable aux producteurs et, conserver des prix raisonnables pour les consommateurs.

Il a donc été souligné que le manque de concurrence réelle, le maintien d'un circuit professionnel absolument fermé, l'impossibilité de reprendre son bétail ou une partie du lot en cas de litiges, créent de grandes difficultés de transactions équitables.

La commission a aussi recommandé l'affichage des prix avec barème complet de déclassement et de dépréciation pour éviter des écarts de prix injustifiables. Plusieurs cas ont été signalés où des producteurs recevaient des ajustements de paiements pouvant aller jusqu'à 25c la livre sans aucune explication ou justification.

Pour remédier à plusieurs de ces défauts, la commission d'enquête a suggéré la création d'une commission de mise en marché qui aurait juridiction sur ces nombreux problèmes de communication. La commission pourrait de plus être remplacée par un office de commercialisation dûment élu après une période de trois ans.

Pour le commerce du porc, la commission d'enquête a suggéré que le Manitoba Hog Marketing Board devrait être en mesure d'abattre et de commercialiser les produits de ses membres pour justement éviter les pressions des industries dans ce commerce. La situation actuelle où existe des différences de prix allant jusqu'à 7 dollars du 100 livres comparativement aux prix de Toronto est inacceptable. La commission a aussi recommandé un pooling hebdomadaire des prix de porcs pour éviter des écarts de prix payés aux producteurs de $1.00 dans 80% des cas et de $4.00 dans 8% des ventes.

Pour le boeuf, la commission a recommandé qu'un barème précis et officiel soit établi et mis en force pour toutes les maisons dans ce commerce. De plus ce barème devrait être basé sur la qualité et le pourcentage de viande consommable et non sur les critères actuels qui attachent trop d'importance à l'âge et au poids de l'animal.

Les différences de sexe, d'apparence et les critères de sélection qui reflètent des habitudes et des préjugés ne devraient en aucun cas pénaliser le producteur. Dans le même ordre d'idée, les détaillants qui ne présentent à leurs clients que des viandes de première catégorie, privent les consommateurs d'un choix de viandes pouvant être toutes aussi nutritives tout en leur permettant de faire des économies. Plus de recherches devraient être faites pour déterminer les qualités réelles des catégories de viandes pour permettre aux consommateurs de juger et d'acheter selon leurs goûts et leurs moyens. Pour permettre aux clients éventuels de goûter, d'apprécier et ensuite d'exiger des viandes selon leurs goûts et leurs moyens, la commission suggère l'établissement de boucheries coopératives.

En ce qui a trait aux questions sanitaires, de nombreuses recommandations ont été faites. . . Les plus importantes touchent le transport des viandes vers les points de campagne, l'inspection obligatoire dans toute la province, et l'établissement de standards en ce qui a trait à l'étiquetage, le pourcentage de graisse, de protéine, d'os, etc.

Dans l'ensemble, les recommandations de la commission dont les recherches et le travail ont duré plus de 18 mois pourraient être de grande valeur pour les producteurs et les consommateurs de viande au Manitoba. Il est possible cependant que peu de choses soient changées en raison des conflits d'intérêts que la plupart de ces problèmes soulèvent, et des répercussions politiques que pourrait entraîner une acceptation intégrale de ces recommandations de la part du gouvernement au pouvoir.

REÇU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	3,300	3,570
Veaux:	200	270
Porcs:	8,878	12,300
Moutons et agneaux:	–	100
Animaux de boucherie exportés:	465	–

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 340 au Manitoba, 280 en Ontario et 50 en Alberta.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porcs en août 1976:	68$70	plus	1$50
Porcs sur pied en août 1976:	42$35	moins	1$15
Boeufs sur pied en août 1976:	43$35	moins	0$05

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Le commerce des animaux de boucherie a été inégal toute la semaine à Toronto. Les boeufs engraissés se vendaient 2$ moins cher face à une demande modérée. La vente des taures a été active et leurs prix étaient plus fermes. Des hausses de prix ont été enregistrés pour les vaches et les taureaux. Les bêtes pour l'engraissement et l'élevage sont demeurées à prix stables.

Les prix des veaux de boucherie étaient à peine stables et même en baisse; ceux des veaux blancs de choix montaient de plus de 4$ du 100 livres.

Les prix des porcs et des agneaux et moutons étaient en hausse cette semaine.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 41$ à 43$, ventes à 43$80.

Taures cat. A 1-2, 38$ à 40$, ventes à 41$90.

Vaches cat. A 1-2, 26$ à 28$, ventes à 31$.

Taureaux Bons, 28$ à 31$, ventes à 33$50.

Les prix des porcs variaient de 67$05 à 71$85 clôturant jeudi à 69$20.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie a été inégale et les prix variaient de stables à légèrement en baisse. Les boeufs engraissés de qualité étaient peu nombreux sur le marché au début de la semaine, leurs prix ont de ce fait monté légèrement, vers la fin de la semaine, leurs prix déclinaient sous les pressions du marché, clôturant 50c en baisse.

Les quelques taures offertes sur le marché se sont vendues à prix élevés. La demande pour les vaches était modérée, leurs prix sont demeurés stables. Les taureaux très peu nombreux sur le marché, se vendaient à des prix généralement 2$ moins cher que la semaine précédente. Les veaux lourds de boucherie, peu nombreux cette semaine, sont demeurés à prix stables.

Les prix des porcs variaient de 63$10 à 64$96 clôturant vendredi à 64$59.



Les produits alimentaires contenant des substituts de viande, tels certains saucissons, doivent être conformes aux exigences nutritives de la Division de l'inspection des viandes d'Agriculture Canada. Ce sont ses spécialistes qui recommandent la teneur en protéines végétales pour chaque produit. Article à l'intérieur.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION



COUP D'OEIL

SEMAINE DU 13 AU 19 MARS

Pythagore de 1 à 7
Aux Beaux Dimanches à 21h30



saint-labre
la broquerie
la salle
laurier
letellier
lorette
louis riel
lourdes
saint-malo
otterburne
parc windsor
saint-pierre
précieux-sang
richer
sainte-rose
south junction
saint-boniface
caritas
saint-claude
elie
île-des-chênes
saint-jean-baptiste
saint-joseph
saint-françois
sainte-geneviève
saint-georges
haywood
saint-adolphe
sainte-agathe
sainte-anne
aubigny

LA FAMILLE GRANDIT

Vous avez besoin d'une nouvelle maison, d'agrandir ou de rénover. Voyez votre gérant de Caisse pour un prêt personnel ou un prêt hypothécaire.

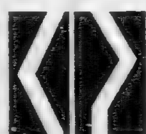
prêts personnels

- accordés pour multiples besoins personnels (eg. auto, mobilier, éducation, vacances, consolidation de dettes)
- termes variables
- taux les plus raisonnables
- intérêt calculé sur le solde dû et pour le nombre de jours écoulés depuis le dernier remboursement
- garanties exigées selon l'importance de la somme demandée

prêts hypothèques

- accordés pour l'acquisition de propriété, de maison, de fermes, etc.
- termes variables
- taux favorables
- garanties d'hypothèque requises

une caisse c'est populaire



LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

Fahrenheit – Celsius

C	(F)	C	(F)	C	(F)	C	(F)
39	(102)	19	(66)	–1	(30)	–21	(– 6)
38	(100)	18	(64)	–2	(28)	–22	(– 8)
37	(99)	17	(63)	–3	(27)	–23	(– 9)
36	(97)	16	(61)	–4	(25)	–24	(– 11)
35	(95)	15	(59)	–5	(23)	–25	(–13)
34	(93)	14	(57)	–6	(21)	–26	(–15)
33	(91)	13	(55)	–7	(19)	–27	(–17)
32	(90)	12	(54)	–8	(18)	–28	(–18)
31	(88)	11	(52)	–9	(16)	–29	(–20)
30	(86)	10	(50)	–10	(14)	–30	(–22)
29	(84)	9	(48)	–11	(12)	–31	(–24)
28	(82)	8	(46)	–12	(10)	–32	(–26)
27	(81)	7	(45)	–13	(9)	–33	(–27)
26	(79)	6	(43)	–14	(7)	–34	(–29)
25	(77)	5	(41)	–15	(5)	–35	(–31)
24	(75)	4	(39)	–16	(3)	–36	(–33)
23	(73)	3	(37)	–17	(1)	–37	(–35)
22	(72)	2	(36)	–18	(0)	–38	(–36)
21	(70)	1	(34)	–19	(–2)	–39	(–38)
20	(68)	0	(32)	–20	(–4)	–40	(–40)

EMISSIONS SCOLAIRES
vendredi 19, 13 h 35

LES DERNIÈRES FIANÇAILLES

"Les Dernières fiançailles", une des plus récentes réalisations du cinéaste Jean-Pierre Lefebvre, prendra l'affiche de CBWFT le vendredi 19 mars dans le cadre des EMISSIONS SCOLAIRES qui seront présentées à 13 h 35.

Les Dernières Fiançailles nous présentent l'intense dialogue de deux vieux amoureux devant la mort. Marthe Nadeau et J.-Léo Gagnon interprètent avec grande sensibilité les rôles des deux vieillards et Marcel Sabourin complète la distribution dans le rôle d'un médecin.

Gagnant d'un Grand Prix de l'Organisation catholique internationale du cinéma (O.C.I.C.), ce film a connu le triomphe au prestigieux Festival de Sorrente, en Italie, de même qu'à la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, en plus d'avoir enchanté les critiques de toutes les villes européennes où il a été présenté.

Alors que pendant la dernière décennie, une certaine jeunesse a imposé une nouvelle thématique au cinéma, celui-ci revient quelque peu à l'ancienne manière en nous présentant les problèmes et l'attitude de l'âge moyen

Dans *les Dernières Fiançailles*, Jean-Pierre Lefebvre pousse plus loin et nous présente l'univers des vieillards, choisissant de souligner la tendresse profonde unissant deux êtres, humains après cinquante années de vie commune.

Les Dernières Fiançailles



Un des moments forts du film survient lorsque les deux personnages dialoguent sur la mort, l'un et l'autre craignant la solitude et ressentant un sentiment d'inutilité dans la survie.

Laissons à l'auteur lui-même le soin de nous présenter son œuvre. « *Le temps de vivre n'est peut-être que le temps de dire...* Les Dernières Fiançailles *disent la vieillesse, disent le temps libéré de l'espace de vivre: la mort. Car Rose et Armand sont à quelques minutes de la mort, sont, en même temps, à cinquante ans de leur amour. Donc, ici, tout est cinéma et rien ne l'est. Il faut oublier qu'on regarde et se laisser regarder, se laisser ouïr. En somme, oublier qu'on est spectateur. En somme, reconquérir la tendresse et le sens du destin des hommes qui n'ont jamais changé et ne changeront jamais, sinon de manière circonstancielle. Donc,* les Dernières Fiançailles *n'appartiennent à personne: elles sont vécues par tous de façon simple (mais imperturbable) et quotidienne (mais pourtant éternelle).* » (1)

J.-L. P.

(1) Cinéma Québec, vol. 3 no 7 (1974 page 21



Coup d'oeil radio
CKSB 1050

Radio-Relaxe

Chaque après-midi Jacques Fauteux anime RELAXE à compter de 15h à l'antenne de CKSB. Comme son titre l'indique, RELAXE réalisé par Jean Boisvert est une émission sous le signe de la détente. C'est la raison pour laquelle l'équipe de RELAXE invite les auditeurs à lui faire parvenir des "JEUX RELAXES". Si vous avez l'esprit créateur et le goût de la relaxation, voici l'occasion de concilier ces deux dispositions. Les jeux proposés doivent être inédits, favoriser la relaxation et comporter des règles simples. Le nombre de suggestions n'est pas limité. La conception du jeu peut être développée sur une formule disponible à CKSB, mais n'est pas obligatoire

Le concours se termine le 26 mars, et les résultats seront connus le 31 mars au cours de l'émission Relaxe.

TROIS PRIX, respectivement, de $500, $250 et $100 dollars récompenseront les meilleurs jeux suivant la décision d'un jury constitué par Jacques Fauteux, Madeleine Arbour, artiste, et Ernest Godin, psychothérapeute, et un inventeur ainsi qu'un récréologue. Pour plus de renseignements on peut écrire à:

Concours RELAXE
Radio-Canada
Case Postale 6000
Montréal

La conception des jeux demeure la propriété des participants.

Ecoutez RELAXE chaque après-midi à 15h, et. . . faites vos jeux!



Vive la saison morte

Les auditeurs qui aiment les émissions inusitées, peu conventionnelles, ne devraient pas manquer **La Saison morte** à Premières, vendredi à 20h. En effet, cette ébouriffante fantaisie de Normand Chouinard et Rémi Girard est également, à sa façon toute désinvolte, une virulente satire de nos moeurs et de notre comportement.

Interprétée par de jeunes comédiens de Québec, La Saison morte est un composé de divers éléments à la fois structurés et hétéroclites. Des chansons percutantes sur l'hiver, des petits sketches, des gags qui nous prennent tous à partie et qui ne ménagent personne. On y trace le portrait psychologique aussi bien des joueurs de Monopoly que des politiciens, des constructeurs du stade olympique, des animateurs de radio, des savants conférenciers, des publicitaires, des organisateurs des fêtes dites nationales, du hockey et de ses experts, etc.

Une agréable façon de passer une heure de la saison morte: écouter **La saison morte** diffusée dans le cadre de l'émission Premières vendredi 12 mars à 20h.

Le Vatican sous la loupe

Le Vatican c'est une Cité, un Etat reconnu par les autres Etats; c'est aussi le lieu de résidence de l'évêque de Rome, du pape, le chef de l'Eglise catholique. Mais même les membres pratiquants de cette religion ne savent pas toujours très bien ce qu'est le Vatican, comment il est administré et de quelle façon il exerce son action.

Aussi, dans le cadre des Grandes religions, Radio-Canada propose à ses auditeurs une série d'émissions intitulées **Le Vatican par lui-même** qui seront diffusées à CKSB le mardi à 21h30. La première émission a été diffusée le 2 mars.

Ainsi avec l'aide des personnes qui travaillent au Vatican même et grâce surtout au Père Gilles Pelland, jésuite montréalais qui enseigne la théologie à l'Université grégorienne de Rome, nous apprendrons ce que font au Vatican les ministères et comment ils administrent les divers domaines de la pastorale. Cette série d'émissions est réalisée par Raphaël Pirro et elle se poursuivra jusqu'à la fin de mai.

Tous les matins: DÉCIBEL: à compter de 6h. Nouvelles locales, météo, reportages, nouvelles agricoles; les renseignements qu'il vous faut pour la journée!

Ciné-club
dimanche 14, 23 h 00

«Le Chagrin et la pitié»

Vous verrez la première partie du grand documentaire de Marcel Ophuls, *le Chagrin et la pitié*, au **Ciné-club** du dimanche 14 mars à 23 heures.

Intitulée *l'Effondrement*, cette première tranche de ce tragique témoignage de l'occupation allemande en France relate les terribles années de guerre vécues par les habitants de Clermont-Ferrand. La première partie traite surtout de la déchéance de l'armée française déjouée et écrasée par la fameuse tactique allemande de la «blitzkrieg». Revenant peu à peu de leur surprise, les Français se retrouvèrent, en 1940, avec plus de la moitié de leur territoire occupé: ils doivent affronter l'amnistie désastreuse signée par Pétain, la trahison d'un Laval presque victorieux, une Gestapo d'une intransigeance intraitable, la déportation et la famine, la perte des droits moraux et civils. Toutefois, quelques îlots d'espoir surgissent: de Gaulle, le maquis. Les témoins de cette guerre des nerfs, de dénonciations, de tortures dont quelques-uns sont célèbres tels Pierre Mendès-France, Sir Anthony Eden, Jacques Duclos, nous racontent l'horreur de cette époque où la botte fasciste écrasa l'Europe entière. Pour la plupart combattants dans la Résistance, ils relatent la formation, au début très sporadique et difficile, de ce mouvement dont encore on découvre la bravoure et les exploits.

La deuxième partie de ce témoignage vécu sera télévisée au **Ciné-club** du dimanche 21 mars.

Le Chagrin et la pitié



Cinéma canadien
mercredi 17, 23 h 00

«Mon oncle Antoine»

C'est une des plus prestigieuses productions de l'ONF: *Mon oncle Antoine*, qui sera présentée dans le cadre du **Cinéma canadien**, le mercredi 17 mars à 23 heures, à l'antenne de Radio-Canada. Cette réalisation de Claude Jutra a pour principaux interprètes Jean Duceppe, Jacques Gagnon, Olivette Thibault et Claude Jutra lui-même.

Cette comédie dramatique se déroule dans un village minier des Cantons de l'Est, où le jeune Benoit fait ses premières armes dans le monde des adultes.

A la veille de Noël, on reçoit au magasin général un sinistre téléphone: le fils aîné d'une famille est décédé. L'oncle Antoine, propriétaire dudit établissement, est aussi croque-mort et se voit dans l'obligation d'aller chercher la dépouille très loin dans la campagne; son neveu Benoit l'accompagnera. Pour les deux, ce sera un long périple pendant qu'en ville, on réveillonne. Antoine s'enivre au cours du voyage, tellement que, le cercueil ayant glissé hors du traineau, ils doivent rentrer après l'avoir laissé au milieu du chemin.

Claude Jutra fait très bien ressortir les moeurs et la mentalité qui régnaient sur le Québec à cette époque. Rien ne lui échappe. Malgré une critique sociale très amère, il sait tout faire passer dans une histoire prenante où l'humour et la profondeur trouvent leur place sans se nuire. La mort, même si elle semble dominer le film, est traitée sans nous accabler de scènes trop larmoyantes et met surtout en relief le courage des vivants.

Mon oncle Antoine



Les Grandes Batailles
le mardi, 24 h 00

De Pearl Harbour à la chute du IIIe Reich

A partir du mardi 16 mars a minuit, à la chaîne française de Radio-Canada, vous pourrez voir la série de documentaires réalisée par Daniel Costelle: **les Grandes Batailles.** Construit à partir de témoignages et de bandes d'actualités, c'est probablement le plus fidèle rapport qui a été constitué sur les événements importants qui marquèrent le deuxième conflit mondial.

La première présentation nous transportera en Extrême-Orient où, après nous avoir exposé la situation critique qu'engendraient les visées impérialistes du Japon surtout après la crise de la Mandchourie, nous trouverons la nation nippone replongée dans le temps des samouraïs et dans le fanatisme qui lui est inhérent. La situation en 1940 est claire: à l'ouest, Hitler occupe l'Europe; Mussolini, appuyé par l'Allemagne, est aux portes du Caire; et à l'est, le Japon, qui occupe toutes les régions côtières de la Chine, assiste au déclin des forces coloniales de l'Occident en louchant vers l'intérieur. Il manquait l'étincelle pour que *la Bataille du Pacifique* commence; elle vint des forces japonaises: la base américaine de Pearl Harbour, le 7 décembre 1941 à 7 h 19, était bombardée sans déclaration de guerre. C'est alors qu'a débuté une guerre inusitée qui allait bondir d'îlots en îlots, transportant avec elle mort et désolation. «Banzaï» est le titre de la première tranche de cette épopée navale.

La riposte américaine n'attendit pas longtemps pour cingler les Nippons dont les rapides succès trouvèrent une fin qu'ils n'espéraient pas si prématurée. MacArthur, doué d'un incontestable génie stratégique, remit les «boys» dans la course vers la victoire. Intitulé «Rencontre», ce deuxième volet, qui sera présenté le 23 mars, nous montrera l'élaboration de cette victoire ponctuée par Midway, par Okinawa, mais qui fut terriblement coûteuse et meurtrière. En 1945, les raids intensifs de la USAF permettaient d'espérer d'abréger ce long chemin insulaire qui conduisait à Tokyo. Seule l'arme atomique fut assez terrifiante pour anéantir totalement la résistance japonaise.

Comptant sur ses difficiles victoires en Ethiopie et en Libye, Mussolini ordonna, le 10 septembre 1940, le début de *la Bataille du désert*, qui sera présentée le mardi 30 mars. Après un commencement de campagne sans résistance réelle, de violentes contre-attaques britanniques écrasèrent l'armée italienne pourtant très supérieure en nombre. Tant et si bien qu'Hitler se vit obligé de former l'Afrika Korps, mettant à sa tête le redoutable Rommel, pour sortir du désastre les troupes du Duce. Le rapport des forces devint inégal. Le «Renard du désert», disposant de troupes d'élite et d'un équipement très efficace, volait de victoire en victoire. Seul Montgomery mit fin à ce balayage, et la prise d'Alamein sonna la retraite désordonnée de l'Afrika Korps sacrifié par Hitler pour préparer sa campagne de Russie.

Codée sous le nom de «Barberousse», l'invasion de l'URSS fut remise plusieurs fois. Mais le 30 septembre 1941, la Wehrmacht déferlait sur ces steppes indéfendues. La «blitzkrieg» entraînant toujours le même désarroi, la chancelante armée soviétique battait en retraite. Dès la mi-octobre, les soldats allemands atteignirent la banlieue de la capitale; sanglante, *la Bataille de Moscou* faisait rage. C'est le 6 avril que vous verrez ce que Costelle réunit pour témoigner de l'extraordinaire courage des civils moscovites qui résistèrent non seulement aux incessants bombardements qui éventrèrent rues et maisons, mais qui durent aussi affronter un terrible hiver, sans ravitaillement. Jamais Moscou ne tomba.

Les Français durent accepter la défaite. Probablement le plus sombre moment de la guerre pour les Alliés, *la Bataille de France*, telle qu'elle vous sera présentée le mardi 13 avril, dépasse en compréhension les conclusions officielles attribuées à cette cinglante débâcle. 100,000 Français donnèrent leur vie pour juguler l'invasion nazie, mais il était trop tard: en juin, la croix gammée flottait au-dessus de la tour Eiffel.

La Bataille de Stalingrad représente l'une des plus décisives de la seconde guerre mondiale. Présenté le 20 avril, ce document relatera le plus incroyable charnier que l'Europe orientale ait connu. Stalingrad n'est jamais tombée; soutenue et attaquée peut-être pour le symbole qu'offrait son nom, elle marqua le point d'arrêt des troupes nazie en URSS. Cette résistance, qui tient du prodige, fut précédée par le traditionnel vide stratégique qui ne laissa rien aux Allemands, pas un grain de blé. Staline, malgré les promesses de ses alliés, savait bien que l'Armée rouge devrait supporter à elle seule l'impact de l'invasion allemande. Des ruines de cette ville, le front soviétique entier se rebâtit; de cible qu'elle était, elle devint le fer de lance des armées russes maintenant prêtes à envahir à leur tour.

Pendant ce temps, mettant en application la théorie du «ventre mou» de l'Europe dont Churchill fut l'auteur, les Alliés débarquent le 10 juillet 1943 en Sicile: *la Bataille d'Italie* était engagée, épisode que vous verrez le mardi 27 avril. La 8e armée de Montgomery, entraînée au désert, fonce dans les lignes italiennes avec une facilité déconcertante. C'est la débâcle; Mussolini, destitué puis sauvé par un commando allemand, se retranche au nord en y fondant la République sociale italienne. Mais les nazis voyant l'armistice éminent, ont déjà pris l'initiative des combats: Rome est occupée. Ce sont les durs affrontements du Mont-Cassin qui déterminèrent avec quelle rapidité le sort de l'Italie se joua.

6 juin 1944, l'opération «Overlord» était déclenchée. Jamais dans toute l'histoire de l'humanité pareil débarquement n'eut une telle envergure. Bombardées par l'aviation, par la marine, envahies par plusieurs fronts, les plages de Normandie sont le théâtre de la brèche entaillée au fameux Mur de l'Atlantique. La surprise est totale: les défenses allemandes sont déjouées, la Luftwaffe est rayée du ciel, les blindés sont tous dans le Pas-de-Calais où Hitler attendait l'invasion; Rommel, responsable de la défense, est absent du front; c'est le début de la fin d'un règne qui devait durer mille ans. Les troupes anglo-américaines éprouvent quand même des difficultés: les bosquets fourmillent de nids de mitrailleuses allemands. *La Bataille de Normandie*, présentée le 4 mai, relatera la plus grande opération militaire jamais réalisée.

Le IIIe Reich agonise. Une fois la France libérée, pris dans l'étau que les Alliés resserrent de jour en jour, malgré l'insuccès des armes secrètes et des chasseurs réactés, Hitler croit encore au retournement. C'est alors qu'il charge Von Rundstedt de lancer une offensive dans les Ardennes, lieu de prédilection pour les attaques allemandes. Dernier sursaut offensif de l'armée nazie, il a failli réussir mais le beau temps permit *in extremis* à l'omnipotente aviation alliée de raser les divisions «panzer» et de ravitailler leurs troupes qui en étaient à leur dernier souffle. C'est alors que les grands raids sur l'Allemagne sont organisés: Berlin, Cologne, Dresde, brasiers sur brasiers sont allumés par le Bomber Command. C'est ce début de *la Bataille d'Allemagne* qui vous sera présenté le mardi 11 mai, intitulé «Le Dernier Sursaut».

Puis, les grandes jonctions entre les armées soviétiques et occidentales s'opèrent, la course vers Berlin est commencée. Tout le nord de l'Europe se libère, mais les soldats allemands défendent maintenant leur propre sol et les combats atteignent une rare intensité. Daniel Costelle nous montrera dans la tranche finale de *la Bataille d'Allemagne*, présentée le 18 mai, jusqu'où l'horreur du nazisme a pu s'étendre: on découvre les camps d'extermination. C'est dans un décor de cauchemar et de désolation que le IIIe Reich meurt. Hitler avant de se suicider nomma son successeur, l'amiral Doenitz, qui dut accepter la capitulation sans condition des restes de la Wehrmacht, le 7 mai 1945. La guerre en Europe était terminée.

Philippe Leduc

COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 13 mars au 19 mars 1976



SAMEDI
13 mars

9 00 SESAME
9 30 ROQUET BELLES OREILLES
10.00 LES ESPIÈGLES RIENT
10 30 MONSIEUR ROSÉE
11 00 GASPARD ET LES FANTOMES
11 30 GENIES EN HERBE
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE NATATION
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO-FLASH
15:30 CINEMA-JEUNESSE
17:00 BAGATELLE
18:00 L'IMAGINATION AU GALOP
18:30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 POLITIQUE FEDERALE
19:00 SOIREE DU HOCKEY
Les Bruins de Boston vs Les Canadiens de Montreal
21 30 LISE LIB
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA
Le Viol. Drame psychologique réalisé par Jacques Doniol-Valcroze, avec Bibi Andersson, Bruno Cremer et Frédéric de Pasquale. Alors qu'une jeune femme est seule à la maison, un visiteur se présente qui, aussitôt entré, la ligote et la bâillonne. Il annonce à sa victime qu'il a pour mission de la neutraliser pendant qu'on s'occupe de son mari. Après un certain temps, il la détache. D'étranges relations s'établissent entre eux (Fr.-suédois 67).

DIMANCHE
14 mars

9 00 SESAME
9.30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
10.00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11 00 RECITAL
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 SEMAINE VERTE
13h00 D'HIER À DEMAIN
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
15:30 L'HEURE DES QUILLES
16:30 LE FRANCOPHONISSIME
17 00 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18h30 TELEJOURNAL
NOUVELLES DU SPORT
18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
19:00 LA PETITE PATRIE

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B — Tels que nous etions. Jacques Boulanger reçoit France Castel, Christine Chartrand et Franck Fernandel. Choregraphie: Michel Boudot. Direction musicale: Michel Brouillette Real.: Normand Mathon

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Odyssee sous-marine de l'équipe Cousteau: les Requins dormeurs du Yucatan. A quelques kilomètres d'Isla Mujeres dans la peninsule du Yucatan, au Mexique, vit une espèce de requins redoutables et mal connus, retranchés dans des grottes sous-marines. Au cours de cette dangereuse expédition, l'équipe de la Calypso tente de percer le secret des requins dormeurs. Textes: Philippe Diole. Real.: Jacques-Yves et Philippe Cousteau.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Pythagore de 1 à 7. Création d'expression corporelle de Michel Conte, avec le Groupe du studio d'expression corporelle (Johanne Carreau, Martine Ricpelle, Suzanne Tetreault, Robert Gendreau, Michel Jodoin, Gilbert Leblanc et Jean-Louis Morin). Texte et mouvements Michel Conte. Musique. Neil Chotem. Real.: Pierre Morin.

22h00 LES BEAUX DIMANCHES
Chant d'amours. Oeuvre commandée à Serge Garant à l'occasion de la Semaine mondiale de la musique (automne 197[illegible]). Solistes. Pauline Vaillancourt, soprano; Marie Laferrière, mezzo-soprano; Roland Richard, baryton, et Edward Culbreath, violoncelliste. L'ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec est sous la direction de Serge Garant. Conseiller musical: Neil Chotem. Réal.: Pierre Morin.

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 SPORTS DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB ●
Le Chagrin et la pitié: l'Effondrement (1re de 2). Documentaire réalisé par Marcel Ophuls. A [illegible] d'interviews et de bandes d'actualités, le film fait revivre la période de l'occupation [illegible] en France

LUNDI
15 mars

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 AVENTURES DE M MAGOO
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
"LES GAIETES DE L'ESCADRON" Vaudeville avec Daniel Gelin et Charles Vanel
16 00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 SALTO MORTALE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 QUELLE FAMILLE
19:30 JO. MAGAZINE OLYMPIQUE
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
"ULTIMATUM". Drame avec Ted Bessel et Elizabeth Ashley
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT

23h00 LA FEUILLE D'ERABLE
Fresque historique racontant les 225 années du Régime français au Canada, par la vie de la famille Bellerose. Musique et paroles: Gilles Vignéault. **2e de 13:** «La Canayenne».

24h00 D'ARTAGNAN
D'après Alexandre Dumas père et Auguste Maquet. **2e epoque:** «Milady». Le cardinal de Richelieu, qui s'est juré de perdre la reine [illegible] Milady de Winter [illegible] à Buckingham, [illegible] deux des [illegible] de [illegible] qui [illegible]

MARDI
16 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 IMAGES DU CANADA
12:00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''MARCO LA BAGARRE''. Drame avec Marina Vlady et G Landry
16:30 LE GRENIER
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 MANITOBA 76
19:30 GENIES EN HERBE
Sainte-Anne vs Saint-Pierre
20:00 LA P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTE EN DIRECT
21 00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES
Guy Boulizon
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Raymond Rouleau
comédien Français (5e)

24h00 LES GRANDES BATAILLES ●
Debut.
La Bataille du Pacifique: Banzaï (1re de 2). Documentaire de Daniel Costelle. Situation politique dans le monde, de 1938 à la fin de 1941, au moment de l'attaque de Pearl Harbour. L'issue du conflit mondial (Fr. 70).

MERCREDI
17 mars

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LA GRANDE AVENTURE
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE LOUP DE LA SILA''. Drame avec Amedeo Nazarri
16:00 BOBINO
16:30 LA FRICASSE
17:00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 DESTINATION MONDE
19:30 CONSOMMATEURS AVERTIS
20:00 LE CHANT AOUT
21:00 HERITAGE
«Le Japon». Pays profondément traditionaliste, le Japon a énormément évolué depuis 30 ans. L'éveil à l'industrialisation s'est reflété dans maints aspects de la vie nippone mais n'a guère entamé la mentalité profonde des Japonais. Réal.: Larry Hertzog.
22:00 TEMOIGNAGES
22:30 TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA CANADIEN
Mon oncle Antoine. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Claude Jutra, avec Jean Duceppe, Jacques Gagnon et Olivette Thibault. Dans un village minier des Cantons de l'Est, le jeune Benoît fait son apprentissage de la vie. Une veille de Noël, l'année de ses quinze ans, se révèle particulièrement fertile en expériences alors qu'il donne un coup de main au magasin général de son oncle Antoine. Il accompagne celui-ci, qui est aussi croque-mort du village, dans une randonnée en traineau pour aller chercher le corps d'un enfant mort dans la journée (71).

JEUDI
18 mars

9:15 LES ORALIENS
9 30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10 00 LA BOITE A LETTRES
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12 00 SKIPPY
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE DON JUAN DES BAS FONDS''
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 ROBINSON SUISSE

19h30 LE TRAVAIL A LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Lenoyer.
20h00 LES GRANDS FILMS
L'Affaire Dominici. Drame policier réalisé par Claude Bernard-Aubert, avec Jean Gabin, Paul Crauchet, Victor Lanoux et Gérard Darrieu. En août 1952, un touriste anglais, sa femme et sa fillette sont assassinés près d'une ferme dans la campagne provençale. L'enquête de la police qui progresse difficilement implique dans l'affaire les fermiers Dominici. Au bout d'un an, le vieux Gaston Dominici, formellement accusé du meurtre par un de ses fils, signe une reconnaissance de culpabilité; mais il se recuse bientot (Fr.-it. 73).

22:00 LA SAGOUINE
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES RPOVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
Les Jeunes Loups. Drame psychologique réalisé par Marcel Carné, avec Christian Hay, Haydée Politoff et Yves Beneyton. Une jeune Niçoise suit à Paris un garçon séduisant qui se dit photographe. Il se révèle bientôt n'être qu'un arriviste, prêt à beaucoup de compromissions. Entre-temps, la jeune fille a fait la connaissance d'un jeune bourgeois qui joue au hippie (Fr.-it. 67).

VENDREDI
19 mars

9:15 PEPINOT
9.30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9.45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIER-
10:30 CONSEIL EXPRESS
11.00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12 00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE
''LES DERNIERES FIANÇAILLES''. Film poétique de Jean-Pierre Lefebvre avec Marthe Nadeau et Jean-Léo Gagnon
15:05 FEMME D'AUJOUR- U - D'HUI
16 00 BOBINO
16 30 LA RIBOULDINGUE
17 00 DAKTARI
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20.30 HORS SERIE
Splendeurs et Misères des courtisanes. d'après le roman de Balzac (derniere)
21:30 SCIENCE RÉALITÉ
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
Le Rapace. Aventures écrites et réalisées par José Giovanni, avec **Lino Ventura**, Xavier Marc et Rosa Furman. En 1938, une organisation révolutionnaire mexicaine fait appel à un tueur à gages pour assassiner le président du pays. On adjoint à l'aventurier un jeune homme dont on veut faire un héros national en lui attribuant la responsabilité de l'attentat (Fr.-it.-mex. 68).

Le treizième Festival de Poésie dans La Montagne

Le 13e Festival de Poésie et d'Art Dramatique de la Division Scolaire La Montagne, tenu à Saint-Claude les 10, 11 et 12 février 1976, fut comme ses précédents, un brillant succès!

Tous les participants nous ont épatés avec leurs présentations de 213 poésies solos, bilingues et inédites, 28 choeurs parlés et cinq pièces de théâtre.

Nos juges nous ont donné de précieux commentaires individuels pour chaque concurrent.

Mlle Lucille Hacault, grade 6 de Mariapolis, se mérita le Trophée des Soeurs Ursulines, pour l'habile présentation de son **poème inédit** "Waterfall".

Le Trophée de la Division Scolaire La Montagne, pour la meilleure **poésie solo**, fut présenté à Rhéal Cénérini, grade 9, de Notre-Dame-de-Lourdes, pour son impressionnante interprétation de "La Conscience" de Victor Hugo.

Mme Rose Sawchuk, MM. Antoine Gaborieau, Jacques Derégnaucourt et Brian Rivers, nos juges pour cette année, ont unanimement loué l'excellente organisation de notre Festival. Nous, du comité 1975-76, voulons partager ce compliment avec tous les organisateurs de **tous les Festivals depuis 1963**, année du 1er Festival de la Division Scolaire La Montagne.

Voici comment les 43 trophées, qui étaient à l'enjeu, furent répartis:

POÉSIE SOLO (L'élève récite un poème français ou un poème anglais):

Jardin d'enfants: Le trophée du Personnel de l'école Sainte-Marie, décerné à *Connie Chanel de Somerset.*

1ère année: Le trophée des Soeurs du Saint-Sauveur, remporté par *Liliane Gautron de Saint-Claude.*

2e année: Le trophée de M. et Mme T.D. Rheault, gagné par *Lucien Mangin de Bruxelles.*

3e année: Le trophée du District Scolaire de Saint-Claude, décerné à *Stephen Dunn de Saint-Claude.*

4e année: Le trophée des Marchands de Haywood remporté par *Johanne Vandeynze de Somerset.*

5e année: Le trophée des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à *Christian Delaquis de Notre-Dame-de-Lourdes.*

6e année: Le trophée des Soeurs Ursulines, gagné ex-aequo par *Jacqueline Fili de Bruxelles et Wayne Clermont de Mariapolis.*

7e année: Le trophée de M. et Mme M. Rocan, décerné à *Kevin Chevalier de Mariapolis.*

8e année: Le trophée de M. et Mme Ed DeVos, remporté par *Jeanine Rosset de Saint-Claude.*

9e à la 12e année: Le trophée de M. et Mme A. Van De Kerckhove à *Rhéal Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes.*

POÉSIE SOLO BILINGUE (un élève francophone récite un poème en anglais):

Jardin d'enfants: Le trophée de M. et Mme Simon Foidart, remporté par *Denis Collet de Notre-Dame-de-Lourdes.*

1ère et 2e année: Le trophée de Mme C. Morrisson, M.L.A., gagné par *Lorraine Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes.*

3e et 4e année: Le trophée de la Coopérataive de Saint-Léon à *Pauline Rey de Saint-Claude.*

5e et 6e année: Le trophée de M. et Mme A. Ronceray, décerné à *Régis Labossière de Somerset.*

7e et 8e année: Le trophée de la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, gagné ex-aequo par *Jean Bazin de Notre-Dame-de-Lourdes et Lise Martel de Saint-Claude.*

9e à la 12e année: Le trophée de l'Institut Collégial Notre-Dame, gagné par *Murielle Hébert de Somerset.*

POÉSIE SOLO BILINGUE (un élève anglophone récite un poème en français):

Jardin d'enfants: Le trophée de M. et Mme A. Doyon gagné par *Kareen Lichak de Saint-Claude.*

1ère et 2e année: Le trophée de la Chambre de Commerce de Saint-Claude à *Luella Jonk de Bruxelles.*

3e et 4e année: Le trophée de la Coopérative de Saint-Léon, décernée à *Kimberley Bowman de Somerset.*

5e et 6e année: Le trophée des Filles d'Isabelle de Notre-Dame, gagné par *Brian Clark de Somerset.*

7e et 8e année: Le trophée de Modern Dairies de Saint-Claude, remporté par *Michel Tarko de Haywood.*

9e à la 12e année: Le trophée du Village de Saint-Claude, décerné à *James Knockeart de Notre-Dame-de-Lourdes.*

POÉSIE INÉDITE (l'élève récite son propre poème ou le fait réciter par un autre):

Jardin d'enfants: Le trophée de M. et Mme F. Plaitin gagné par *Pauline Gauthier de Saint-Claude.*

1ère et 2e année: Le trophée des Filles de la Croix, remporté par *Mireille Collet de Saint-Claude.*

3e et 4e année: Le trophée de l'Ecole Elémentaire Notre-Dame à *Diane Dubois de Saint-Claude.*

5e et 6e année: Le trophée de l'Ecole Elémentaire de Saint-Claude à *Lucille Hacault de Mariapolis.*

7e et 8e année: Le trophée du Dr et Mme F. Champagne, remporté par *Conrad Ostrowski de Somerset.*

9e à la 12e année: Le trophée du Personnel de la Division Scolaire La Montagne, gagné ex-aequo par *Ginia Ostrowski de Somerset et Rhéal Cénérini de Notre-Dame - de - Lourdes.*

CHOEUR PARLÉ (un groupe d'élèves doit réciter un poème en français et un poème en anglais):

Jardin d'enfants: Le trophée du Bruxelles Bowling Club remporté par *Notre-Dame-de-Lourdes.*

1ère et 2e année: Le trophée des Chevaliers de Colomb au Conseil Langevin à *Bruxelles.*

3e et 4e année: Le trophée de M. et Mme R. Benoit, décerné à *Saint-Claude.*

5e et 6e année: Le trophée du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, gagné par *Saint-Claude.*

7e et 8e année: Le trophée de M. et Mme Raynald Labossière remporté par *Swan Lake.*

9e à la 12e année: Le trophée des Clercs de Saint-Viateur... *pas d'entrées.*

ART DRAMATIQUE:

Les pièces de théâtre offertes au cours du programme des soirées du Festival, étaient très variées; ceci comble tous les goûts réunis dans l'auditoire.

Mardi, dans la section française, les grades 9 à 12 de l'Institut Collégial Saint-Claude, se méritaient le trophée de la Société Franco-Manitobaine pour la présentation "Le Médecin Volant" de Molière. Mlle Raymonde Philippot reçut avec beaucoup de mérite, le trophée des Filles de la Croix, réservé au meilleur comédien.

"Cinderella Married" présenté par la section anglaise des grades 9 à 12 de Saint-Claude, se mérita l'écusson de M. et Mme O. Ostrowski.

Mercredi soir, le grade 5 de Somerset, nous divertit avec "What Ailed Maudie", pour mériter le trophée du Festival Pembina Valley. Aussi Nancy Cornock, qui personnifiait Maudie, se vit attribuer le trophée du Personnel de l'Ecole Swan Lake.

Signalons ici, comme présentation "hors concours", la pièce inédite "Think", présentée par les élèves des 7e et 8e année de Mariapolis.

Au programme de jeudi soir, les adultes de Somerset exécutaient deux pièces, "La fin du monde" et "La lettre chargée". Nous n'oublierons pas Rachelle Chappellaz, qui avec beaucoup de sincérité, captiva son auditoire avec la récitation de son poème inédit, "Ce coucher de soleil".

Félicitations à tous pour leur participation à ces soirées agréables.

Lucille Bazin,
publicitaire
du Festival 1975-76

Saint-Adolphe

Les soirées Particip-Action sont en marche sous la direction de Denis Robert. Une vingtaine de dames se rencontrent les mardis soir au gymnase de l'école, de 8 à 9 heures pour se mettre en forme.

Le comité culturel de Saint-Adolphe est très occupé de ce temps-ci, car il prépare la grande **Soirée à la Canadienne** qui aura lieu à la salle de l'hôtel de Saint-Adolphe, le 20 mars. C'est une soirée de danse et de plaisirs avec Ron Hochman et Marcel Maynard.

Il y aura un goûter avec ragoût de boulettes, pain frais et autres mets qui vous mettront l'eau à la bouche. C'est une soirée à ne pas manquer et nous nous arrangerons pour que ce soit une soirée que vous n'oublierez pas de sitôt.

Les billets ne sont que $2.50 et vous pouvez vous les procurer des membres du comité qui sont Noëlla Saint-Hilaire (883-2269), Philippe Chaput (à la Caisse), Liliane Robinson (883-2295), Denise Hancox (883-2106), Eveline Turenne (883-2283) et Jeannine Aubin (883-2483).

Faites vite si vous voulez vous assurer un billet, car le nombre en est limité. Les gens des paroisses voisines sont chaleureusement invités à se joindre à nous pour cette belle soirée.

...

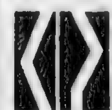
Le 10 mars, le comité présentera le film "Les aventures d'une jeune veuve" à la bibliothèque de l'école à 8 heures du soir. Ce film est classé "général". "Les aventures d'une jeune veuve" est une comédie mettant en vedette Dominique Michel. L'admission est **$1.50 pour les adultes et $1.00 pour les étudiants.** Il y aura un prix d'entrée qui sera tiré au sort.

Et pour conclure nos nouvelles, Liliane Robinson organise des sessions de danse pour les enfants de 5 ans à 13 ans qui commenceront le 3 avril à la salle de l'église. Ce sont des animateurs des Gais Manitobains qui viendront faire danser ces jeunes les samedis après-midi. Si vos enfants sont intéressés, appelez Liliane, au 883-2295.

Le cours de "Conversational French" est en marche et cela jusqu'à la fin de mars. Si vous connaissez de vos amis qui ne savent pas assez le Français pour le parler couramment et qui seraient intéressés à prendre quelques leçons pour s'améliorer, eh! bien, dites-leur d'appeler Jeannine au 883-2483.

A la prochaine fois, chers amis, et n'oubliez pas les 10 et 20 mars: vous êtes tous bienvenus!!!

Le comité culturel
de Saint-Adolphe



Richer

Le 21 février eut lieu le premier marathon de motoneiges de Richer qui fut un très grand succès. Tous les participants furent d'avis que les pistes étaient en bonne condition. Le premier prix fut gagné par Roger Fiola de Sainte-Anne, le 2e par Len Fetterly de Anola et le 3e par Michel Chaput de Richer. La journée se termina par une danse à la Salle paroissiale et là encore l'assistance fut bonne. Le Club Communautaire tient à remercier tous ceux qui ont travaillé si fort pour le succès obtenu.

. . .

Lundi le 23 février était Jour National des Guides. Les Guides se rendirent à l'école en uniforme et racontèrent à leurs différentes classes ce dont elles s'occupent à leurs réunions.

. . .

Jeudi le 26 marqua l'ouverture de la bibliothèque de l'école de Richer, et ce grâce à un octroi du Bureau d'Éducation Française qui paye pour le salaire d'une bibliothécaire à plein temps et à un don de 600 beaux livres. Nous avions des livres dans chaque classe auparavant mais maintenant on les a tous réunis dans une salle. Il y a aussi des étagères, chaises, tables, etc. Notre salle est bien accueillante. Nous demandons aux parents de faire tout en leur pouvoir pour encourager la lecture chez les étudiants. Vous êtes les bienvenus si vous voulez visiter la bibliothèque quand vous viendrez à la fin de mars pour les Rapports oraux des enfants.

. . .

M. J.-P. Lemoine, le professeur d'Éducation physique, a de grands projets. Cette semaine il a organisé une marche en ski pour recueillir des fonds pour une promenade sur la Rouge. Je vous donnerai les détails la semaine prochaine.

Mme Thérèse Chaput

Powerview

Le Comité culturel et le Club Rendons-Nous (Âge d'or) de Saint-Georges Powerview se sont organisés et loué un autobus pour un groupe de la région qui désirait aller visiter au Festival du Voyageur — le 22 février.

Après un court arrêt au Centre culturel Franco-Manitobain, pour un casse-croûte, tous se rendirent au Gymnase Holy Cross pour le concours de violon et gigue. La musique, très entraînante, invitait à la danse. Après le concours des violoneux, la majorité du groupe retourna au Centre pour le souper, sans avoir vu les gigueurs. Puis ils prirent part au chant dirigé par Pierre Laroche, Alphonse Fournier, etc. Le Voyageur, Gérard Prenovault, chanta la "chanson du Voyageur". Un autre bon interprète du Voyageur fut Armand Carrière.

Ce fut une occasion pour rencontrer les anciens amis et connaissances. Tous sont revenus très enchantés de leur journée et manifestèrent leur joie en chantant tout au long du retour.

Mme Armand Désilets

Saint-Léon

Bazar à Saint-Léon — Organisé par "La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse, le dimanche 14 mars, de 12h00 à 5h00 p.m., à la salle de l'école. On servira un léger repas — Il y aura prix d'entrée (de $20.00) offert par les Frères Toupin.

Le tirage se fera à 2h30 p.m.

Comme activités, il y aura (entre autres) pêche, bingo, roue de fortune, vente de pâtisseries, etc.

Bienvenue à toutes les paroisses avoisinantes.

. . .

Le jeune Marc Labossière, fils de M. et Mme Rhéal Labossière, de Saint-Léon, s'est distingué par sa performance extraordinaire dans un tournoi de gouret à Minnedosa les 6, 7 et 8 février dernier. Marc jouait pour les "Terriers" de Portage (âge - 13 ans). Son habileté au jeu lui a mérité trois médailles c'est-à-dire les médailles d'or, d'argent et de bronze et par-dessus tout, pour couronner la journée, il fut choisi "meilleur défenseur" du tournoi — ce qui lui a valu le trophée: "Toutes étoiles"! Bravo Marc!

Irène Toupin

Le rire

Rire marque un sentiment de gaieté par un mouvement des lèvres et de la bouche nous dit Le Petit Larousse, mais est-il vraiment toujours un signe de gaieté?

On lui prête bien aussi toutes sortes d'interprétations: comme rire dans sa barbe, rire jaune, avoir le fou rire, se rire des menaces. N'y a-t-il pas de ces éclats de rire bruyants qui dénotent plutôt une nervosité incontrôlée, et combien d'autres expressions encore? Savoir dire le bon mot au moment propice est un talent qui peut être en même temps un gagne-pain.

Le franc rire est une détente, et bien pitoyable est celui qui ne s'y prête pas de temps en temps, parce que le visage de bois ne reflète pas l'image du chrétien. Combien de rires notre système physique et psychique a-t-il besoin pour garder un équilibre sain et normal?

Dans les trois années où Jésus a enseigné sur la terre, une seule fois a-t-il fait mention de réjouissances, lorsqu'aux noces de Cana le vin qui réjouit le coeur de l'homme, vint à manquer, il a cru bon de remplir de nouveau les outres. Si le Seigneur revenait aujourd'hui dans notre société, où l'alcool et les liqueurs de toutes sortes sont l'âme et la vie de toutes les réunions, et rassemblements partout, est-ce qu'il voudrait se prêter à la même complaisance? Pauvre Jésus il ne trouverait plus de temps pour faire aucun autre miracle! Avons-nous le droit, sous prétexte de rire, de se moquer de quelqu'un timide et sensible, au risque de le blesser profondément? Avons-nous le droit de faire des jeux de mots à double sens, qui pourraient offusquer la pudeur des gens qui se conforment encore aux lois de Dieu, qui glissent l'insinuation que le corps de la femme est un jouet? Si les histoires grivoises que l'on entend souvent ne scandalisent pas, elles en dégoûtent un grand nombre et affichent une incroyable ignorance des valeurs, de la part des raconteurs.

Vient ensuite le sourire dont toutes les qualifications sont agréables; il est léger, engageant, sans éclat; rencontrer un sourire le matin transmet une douce chaleur comme les premiers rayons du soleil levant; il présage un jour heureux, le sourire est un poème sans mots, qui dit quand même: tu es mon frère en Jésus-Christ et je t'aime.

Emma Ayotte

Lorette



Madame J. McMurray reçoit une montre en reconnaissance de ses deux années de services comme concierge à l'école de Lorette. Madame McMurray prend sa retraite.



Laurette Jeanson, couronnée Reine du Carnaval de Lorette.

Le groupe Mini-Francofun de Lorette organise un "Open House" qui aura lieu le 17 mars de 13 heures à 15 heures au presbytère. Le programme des petits comprend chants, jeux, bricolage, etc. De plus, il y aura un tirage de billets, exposition des oeuvres des petits, vente de pâtisseries et autres articles faits par les mamans suivis d'un délicieux goûter pour tous. Une très cordiale bienvenue à toutes les mamans, grand-mères et amies. Venez voir comment vos petits s'amusent bien ensemble.

...

Le carnaval annuel de Lorette qui eut lieu les 27 - 28 - 29 février derniers a été une véritable réussite. La température ayant été favorable pour les joueurs de hockey, motoneiges et autres activités, la gaieté régnait dans l'assistance et tous jouissaient beaucoup de tout ce qui se déroulait.

M. le Maire Marcel Rock adressa la parole à l'ouverture du carnaval vendredi soir à l'arène de Lorette au nom de la municipalité de Taché et de ses collègues du Conseil municipal. "Je souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Plusieurs contributions ont déjà été apportées par la municipalité pour venir en aide à notre arène. Au temps présent, une grande question s'impose: allons-nous avoir la glace artificielle dans notre patinoire? Voilà l'événement qui nous touche actuellement. Nous demandons aux résidents de la municipalité de bien vouloir seconder nos efforts."

Voici la liste des gagnants des différentes activités qui ont eu lieu lors des 3 jours de carnaval. Tout d'abord la partie de hockey des tout petits contre les mamans fut une partie de plaisir qui se termina au compte de 4-1 pour les Tom Thumbs. Pour terminer la soirée de vendredi, les Midgets de Lorette ont perdu contre l'équipe de Oakland au compte de 7 à 1. Au cours de la journée du samedi les Pee-Wee B de Lorette ont vaincu l'équipe de Randolph au compte de 4 à 2 pour Lorette. Vinrent ensuite les Pee-Wees A de Lorette contre les Pee-Wees de Landmark. Landmark termina gagnant au compte de 2 à 1. Les Bantams n'ont pas pu vaincre l'équipe Bantam de Landmark. Cette partie se termina au compte de 3 à 2 pour Landmark. Pour finir la journée de samedi, la tempête n'empêcha pas une centaine de personnes de venir danser et s'amuser au don de la belle musique de Gary Robertson.

Tous ceux qui sont venus samedi matin pour déguster les crêpes préparées par Denis Bohémier et ses aides sont revenus dimanche matin en amenant leurs amis déjeuner aux crêpes. Mme Lorraine Tétreault nous prépara une bonne soupe aux pois qui réchauffa les spectateurs. Pendant que les uns se régalaient de ces bonnes choses, d'autres se disputaient le trophée Carnaval 76, entre autres l'équipe des filles "Bord Air Hockey" gagna contre notre équipe de filles de Lorette au compte de 3-2. Ensuite les Comets de Lorette nous jouèrent une bonne partie de hockey et remportèrent la victoire au compte de 4 à 3 contre une équipe de Winnipeg. Au ballon-balai, l'équipe M. J. Roofing représentée par Gilbert Jolicoeur, l'emporta 1 à 0 contre une équipe de Windsor Park. La joute de ballon-balai filles contre femmes de Lorette donna la victoire aux filles au compte de 2 à 0. Après toutes ces parties, un bon souper préparé par Mme Hudon a su nous régaler.

Le moment le plus attendu fut sans doute le couronnement de la reine du carnaval. La gagnante fut Mlle Laurette Jeanson qui battit un record dans la vente des billets ($1,782.50). Notre princesse Mlle Hélène Préfontaine mérite aussi les félicitations chaleureuses. Elle aussi dépassa un record dans la vente des billets ($900.00) Laurette reçut un chèque de $50. de la municipalité, un ensemble de valises du Centre Sportif, un bouquet de roses et 1% de la vente des billets. Hélène reçut un sac à main et un porte-monnaie en cuir de la part du Centre Sportif et 1% de la vente des billets.

Le tirage pour les billets donna les résultats suivants:

1er prix $75. Nicole Lansard de Sainte-Geneviève.
2e prix $50. Mme Thérèse Grégoire de Lorette.

3e prix $25. Doreen Brûlé, Ile-des-Chênes.

L'exécutif du Centre Sportif veut remercier et féliciter chaleureusement Mlles Laurette Jeanson et Hélène Préfontaine qui ont travaillé avec acharnement à la vente des billets au profit du Centre. Merci Laurette et Hélène. Un merci spécial à tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire de notre carnaval un vrai succès.

REFRANCISONS

...en laissant tomber la détestable habitude d'écrire et de parler de "transportation" alors qu'il s'agit tout simplement de TRANSPORT.

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

AU COLLÈGE SECONDAIRE

Les quelques lignes qui suivent sont les impressions personnelles que j'ai ressenties après une courte interview avec Monsieur Georges Druwé, directeur du secondaire.

Comme vous savez le Collège a comme but d'améliorer la culture française au Manitoba. Les élèves du C.S.S.B. ont choisi cette école librement, c'est donc qu'ils veulent parler français.

Depuis le commencement du deuxième semestre, de nouveaux réglements ont été établis dans la maison. Premièrement, les élèves doivent se rendre à leurs classes titulaires chaque matin pour 9h00. La classe titulaire a comme but de créer une atmosphère et un esprit particulièrement français avec ses élèves. Ensuite, chaque professeur doit donner 10% des notes des élèves pour leur français parlé en classe et dans les corridors.

Mais, les élèves ne sont pas contents. Ils se demandent pourquoi les autres écoles n'ont pas de besoin des classes titulaires obligatoires. La raison est bien simple. . . Les autres écoles n'ont pas nos problèmes car leurs élèves parlent l'anglais et n'ont pas besoin de chercher continuellement de nouvelles façons d'établir une atmosphère typiquement française. Le seul gros problème avec les classes titulaires, c'est les élèves qui ont des périodes libres le matin et qui n'auraient pas besoin de se rendre en classe avant 10h35 ou 12h50. Cependant, si les professeurs donnaient la permission à 4, 5 élèves de s'absenter de la classe, et s'il y en a 2 ou 3 de malades, voilà déjà 9 absents sur 25: le français n'y régnera pas. L'administration comprend que les élèves qui n'ont pas de classes avant l'après-midi ont un problème réel.

Dans ces conditions les règlements sont un peu flexibles et si l'élève s'arrange avec son professeur titulaire, il pourra probablement s'absenter de la classe ces matins-là.

En terminant je vous pose la question suivante: "Qu'est-ce que vous faites dans cette maison chers collègues?" Vous n'arriverez jamais à votre but si ces quelques règlements vous fâchent. Qu'allez-vous faire dans 10 ans d'ici? Les professeurs ne seront pas derrière vous pour vous rappeler qu'ici on est français de choix. . .

... ...

Une semaine de bourdonnement continuel. . . une semaine de plaisir!

On a découvert qu'il y avait beaucoup d'esprit au C.S.S.B. pendant la semaine du festival. Le conseil des étudiants avait organisé nombre d'activités pour les élèves. Merci à tous ceux qui nous ont rendu cette semaine aussi agréable.

A VENIR: Les vacances, l'arrivée des Jeunes Voyageurs du Québec, le printemps et une grande pièce.

Jocelyne Marcoux,
Comité des relations extérieures



Nous avons la chance de vivre dans un pays plein de ressources. . .Faut pas se brûler. . .Ménageons notre énergie!

C'est fou ce que nos voitures peuvent nous faire gaspiller comme argent!

Il y a environ 8 millions de voitures au Canada. Chacune d'elles brûle en moyenne 700 gallons d'essence par an. Ce qui représente quelque 15% du budget total alloué à l'énergie! Il est grand temps que nous changions nos habitudes. Voici quelques moyens d'économiser à la fois votre argent et l'énergie du pays quand vous êtes au volant.

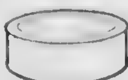
DE NOS jours, la voiture est considérée comme une commodité. Et pourtant les autobus sont presque 4 fois plus efficaces. Il ne s'agit pas de revenir au temps des lampes à huile et de la marine à voile, mais on peut se poser de sérieuses questions quant à l'efficacité énergétique de nos véhicules.

Le conducteur ordinaire parcourt environ 12,000 milles par an et obtient une moyenne de 17½ milles au gallon. En réduisant le millage à 8,000 milles, nous épargnerions 30% de notre consommation annuelle d'essence; à raison de 24 milles au gallon, un autre 25%!

Sans compter les économies facilement réalisables si nous prenons soin de nos voitures et si nous conduisons plus raisonnablement.

Une bonne mise-au-point coupe la soif d'un moteur!

Un filtre à air encrassé peut réduire le millage de 10%. Ainsi, sur 100 milles parcourus, vous brûlez inutilement la quantité d'essence nécessaire pour faire 10 milles de plus!



Un étrangleur mal réglé (ne pas dire "choke"!) peut augmenter jusqu'à 30% de plus la consommation d'essence.

Une bougie défectueuse peut réduire le millage de 10%. Des pneus mal gonflés, des roues mal alignées, des freins mal ajustés réduisent aussi sensiblement le millage.



Faites vérifier tous ces points dans une station-service, régulièrement, sans oublier les conduites d'essence, le bouchon du radiateur, le système de refroidissement.



Conduisez moins vite. Question de sécurité. . .et d'argent!

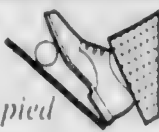
C'est connu, plus on roule vite, plus on consomme d'essence. Au-dessus de 40, tous les 10 mph supplémentaires réduisent la performance d'une voiture de 2 milles par gallon. Ça va vite!

Voici un bon exemple à suivre: la vitesse de tous les véhicules utilisés par les employés du gouvernement a été limitée à 55 mph, ce qui permet de réaliser une économie de 25%!

D'autre part, inutile de laisser tourner votre moteur trop longtemps pour qu'il se réchauffe. Dès qu'il tourne rond, vous pouvez démarrer.

Votre façon de changer les vitesses influe aussi beaucoup sur la consommation.

Si vous poussez à fond la première, vous pouvez brûler 30% plus d'essence. La seconde, un autre 15%. Et si vous avez une boîte automatique, sachez que garder l'accélérateur collé au plancher retarde le passage normal des vitesses et brûle de l'essence inutilement. Evitez les démarrages en trombe et la conduite saccadée (un coup je freine, un coup j'accélère!).



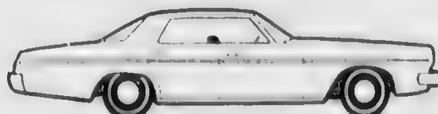
Faites comme s'il y avait une balle de ping pong entre votre pied et l'accélérateur. Allez-y délicatement!

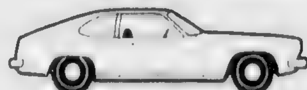
FAITES UN TEST DE MILLAGE

C'est facile et vous serez étonné des résultats.

D'abord, sans rien changer à votre façon de conduire, calculez combien vous faites de milles au gallon. Pour ce faire, entre deux pleins, notez le millage parcouru et l'essence consommée. (Divisez le nombre de milles par le nombre de gallons). Puis faites faire une bonne mise-au-point de votre auto et habituez-vous à conduire moins vite. Refaites le même calcul au prochain plein. Vous nous en donnerez des nouvelles!

Quelle sera votre prochaine voiture?





Si vous devez acheter une nouvelle voiture (neuve ou d'occasion), vous avez la chance de pouvoir ménager et votre argent et l'énergie du pays.

Sachez que le poids d'un véhicule est le facteur qui influe le plus sur la consommation d'essence. Les modèles 8 cylindres, pesant plus de 3,000 livres sont évidemment les plus assoiffés. Un modèle compact peut vous faire économiser de 400 à 500 gallons par an!

Si vous pouvez vous payer des pneus à carcasse radiale, n'hésitez pas. A la longue, vous y gagnerez. Ils durent plus longtemps, offrent moins de résistance sur la route, et peuvent améliorer votre millage de 6%. Ça compte!

La climatisation, la direction et les freins assistés exigent plus du moteur et réduisent le millage d'environ 25%. Avez-vous vraiment besoin de ces gadgets coûteux?

Gardez-vous en bonne forme physique.

Si vous faites la somme des inconvénients causés par la pollution, les embouteillages et le prix de l'essence, vous aurez envie de laisser votre voiture au garage plus d'une fois.

D'ailleurs. . .avez-vous déjà essayé les transports publics? Ce n'est pas désagréable! Vous avez un chauffeur privé, vous relaxez et avez tout le temps de lire votre journal!

Nous sommes un des peuples du monde le moins en forme physiquement. Une bonne marche ou un tour à bicyclette pour aller au magasin du coin ne vous fera pas de mal. Bien au contraire.

Pas question de revenir au temps des calèches, mais. . .

Il va y avoir de grands changements dans nos modes de transport. Dans le domaine automobile, des modèles plus réalistes, des moteurs plus sobres, des systèmes de propulsion électrique vont finir par voir le jour. Dans le domaine des transports en commun, les systèmes vont être améliorés, les réseaux étendus. Bien des gens abandonneront leur voiture pour utiliser dorénavant les transports en commun. Il y aura moins d'embouteillage, moins de pollution, et beaucoup d'énergie du pays sera ainsi sauvegardée.

Le transport par équipe peut aussi épargner énergie et argent.

Dans le domaine industriel, de nouveaux moyens de transport des matières premières et des produits finis sont à l'étude. Toutes ces mesures vont nous aider grandement. Mais *chacun doit faire sa part.* Il y va de notre avenir à tous.



Énergie, Mines et Ressources Canada
Office de conservation de l'énergie

L'Hon. Alastair Gillespie
Ministre

DÉBLOCAGE (suite)

pris position en son nom personnel en faveur de "l'enseignement en français, voire même de l'école française", il a posé une sorte de condition à une action gouvernementale poussée dans le sens du développement du concept de l'éducation française: cette condition c'est l'unanimité des Franco-Manitobains face à ce concept.

Faisant allusion aux controverses ayant entouré, au sein de la communauté franco-manitobaine, l'affaire Taché ou la prise de position de nombreux organismes en faveur de l'établissement d'un réseau d'écoles françaises au Manitoba, Laurent Desjardins a donc pris des précautions et réservé au gouvernement auquel il appartient une porte de sortie, une soupape de sûreté politique permettant à celui-ci de ne pas aller au bout d'un "programme" dont la communauté dans son ensemble ne serait pas "convaincue", ou qu'elle "ne comprendrait pas"!

Certains n'ont pas manqué de relever cet aspect des choses, et l'un des participants à l'Assemblée de la SFM nous soulignait que ce consensus en faveur de l'école française demandé par le gouvernement semblait déjà exister si l'on en croyait les conclusions de tous les groupes réunis en ateliers: Ceux-ci ont en effet presque tous insisté sur l'importance fondamentale du concept de l'école française dans le contexte de l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine.

Notre interlocuteur soulignait également que l'exigence de la part du gouvernement de ce consensus des Franco-Manitobains était un peu injuste dans la mesure où "le gouvernement n'attend pas toujours qu'il y ait consensus des anglophones pour pousser et mettre en place des programmes qui ne sont pas toujours populaires".

La majorité a cependant choisi de ne pas s'arrêter à cet aspect de la déclaration de Laurent Desjardins.

Et tout le monde se déclarait très satisfait des décisions annoncées par le ministre, décisions qui, selon un membre du Bureau de l'Éducation française, "vont nous donner les moyens de mieux fonctionner".

Le ministre de la Santé a insisté sur le thème de l'unité tout au long de son discours. Tantôt avec gravité — "une minorité dont les intéressés comptent à peine quelques milliers ne peut se payer le luxe de se diviser" — , tantôt avec humour — "si Roblin, Molgat et Schreyer peuvent travailler ensemble, est-il trop demander que Marion et Desjardins, Archambault, Legal, Jamault, Tremblay, Duval et Gauthier en fassent de même?" — le député de Saint-Boniface a invité tout le monde à oublier les querelles et à former "un groupe uni et imposant qui pourra avec confiance évoluer vers nos buts communs, et faire des pressions auprès des gouvernements lorsqu'elles seront nécessaires".

Il a aussi invité les Franco-Manitobains à ne pas considérer leurs compatriotes "qui ne sont pas d'accord avec nos experts" comme "des lâches et des vendus." Ils ont eux aussi le coeur français", a dit Laurent Desjardins qui faisait référence aux Franco-Manitobains opposés à l'idée de l'éducation française, "mais ils sont également chargés d'assurer à leurs enfants une éducation avec laquelle ils pourront gagner leur vie. De mon point de vue personnel, a ajouté le ministre, cette crainte de ne pas avoir une connaissance adéquate de l'anglais est sans fondement. Mais est-il préférable de les abandonner, ou ne vaut-il pas mieux être tolérant, patient, et tout faire pour qu'ils comprennent qu'ils n'ont pas raison d'être craintifs, et que nous sommes intéressés, comme eux, tant à l'aspect économique et social de l'avenir de leurs enfants qu'à l'aspect culturel et linguistique."

Ce discours fut évidemment le haut fait de l'Assemblée de la SFM. Il devrait même rester comme un des événements principaux de l'année pour la communauté dans la mesure où, pour la première fois, un ministre a pris officiellement position en faveur de l'école française et a indiqué que son gouvernement était prêt, sous réserve d'un consensus de la communauté, à appuyer les efforts des Franco-Manitobains pour faire passer ce concept d'éducation dans les faits. Cette déclaration marquera donc un temps fort de la lutte des Franco-Manitobains pour imposer le concept de l'école française.

Laurent Desjardins n'a pas fait que prêcher l'unité de ses compatriotes. Il a franchi un pas sur la voie de cette unification en annonçant son intention de convoquer "dès la semaine prochaine les représentants des parents des écoles Taché et Provencher et de la SFM à une rencontre après laquelle j'espère qu'il sera possible de tourner la page, d'oublier le passé, d'envisager ensemble l'avenir..." Le dossier Taché va donc être sans doute réouvert, et le président de la SFM, Gérard Archambault, aussi bien que le porte-parole des parents Taché, Camille Legal, se réjouissaient après l'assemblée que la réouverture de ce dossier se fasse dans des conditions où la bonne volonté et l'ouverture d'esprit de chacun semblent vouloir présider.

Gérard Archambault, réélu par acclamation à son poste, développa lui aussi le thème de l'unité tout au long de son discours. Le président de la SFM parla longuement de la création de la Fédération des Francophones Hors Québec et de l'efficacité des pressions exercées par elle sur le Secrétariat d'Etat en ce qui concerne les suites données au rapport du Groupe de Travail sur les Minorités de Langue Française. Il parla aussi de cet autre "exemple frappant de ce que peut faire un vouloir collectif", la réunion du 15 décembre dernier à Sainte-Anne où des centaines d'éducateurs et de parents poussèrent les commissaires de la Rivière-Seine à voter en faveur de la construction de l'école française de Saint-Norbert.

Chaque phrase du président était empreinte de cette volonté d'inciter tous les Franco-Manitobains à "s'entraider pour réussir, se serrer les coudes pour continuer à faire plus que survivre", à constituer une force politique qui ne permettrait plus à personne de mettre en doute la volonté collective des francophones du Manitoba de s'épanouir. Selon Gérard Archambault, cette assemblée marquera "un temps fort dans la prise de conscience de chaque individu et organisme des rôles spécifiques qu'ils ont à jouer dans la vie de la communauté franco-manitobaine".

Après avoir fait un bilan de toutes les activités de la Société au cours de l'année, tant sur le plan local que provincial ou national, Gérard Archambault devait conclure en mettant en garde tous les Franco-Manitobains contre cette "fausse sécurité" que pourrait donner l'existence de "toutes les organisations qui nous sont nécessaires". Et, invitant tous ses compatriotes à "s'unir pour s'épanouir", il les exhorta à ne pas se laisser séduire par la tentation de l'assimilation, "plus facile, plus confortable, plus respectable aux yeux du grand public".

Si le reste de la réunion

(suite, page 25)

La Page de Bicolo ...

Salut les Amis!

Venez avec moi visiter Aubigny et Sainte-Agathe!

Bicolo



AUBIGNY

Cher Bicolo,

Je demeure dans le petit village d'Aubigny. C'est une petite paroisse française à l'est de la rivière Rouge et qui compte environ 200 personnes. Il eut son nom d'un bienfaiteur qui aida la communauté financièrement. La première messe fut célébrée par l'abbé Desrosiers le 15 novembre 1903 dans une petite cabane de bois. Ceci fut remplacé par une charmante petite église en 1932 qui sert encore aujourd'hui.

Aubigny eut enfin, en 1939 une école à quatre classes. Les enfants étaient enseignés par les Soeurs de la Croix.

Pour plusieurs années un bac unissait les deux petites communautés à l'est et à l'ouest de la rivière. Un pont fut construit en 1965.

Un magasin, un bureau de poste, une caisse populaire, un garage, un presbytère, une église et environ 30 maisons forment mon petit village.

Brigitte Vermette, 9 ans
Aubigny, Manitoba



MESSAGE SECRET

Crois-tu que le printemps est proche?

J'ai décidé de . . . Mais non, je ne te le dirai pas . . . Essaie plutôt de défricher mon MESSAGE SECRET. . .!

Sers-toi du code.

12-1 19-5-13-1-9-14-5
16-18-15-3-8-1-9-14-5
10-5 12-1-14-3-5 12-5
3-15-14-3-15-21-18-19 4-21
16-18-9-14-20-5-13-16-19.

2-9-3-15-12-15.

CODE		
A: 1	J: 10	S: 19
B: 2	K: 11	T: 20
C: 3	L: 12	U: 21
D: 4	M: 13	V: 22
E: 5	N: 14	W: 23
F: 6	O: 15	X: 24
G: 7	P: 16	Y: 25
H: 8	Q: 17	Z: 26
I: 9	R: 18	

à colorier





FARCE A...TRAPPE

Courrier

Mon cher Bicolo,

Je viens te remercier pour les belles surprises que tu m'as envoyées. Le calendrier et la chemise de sport pour moi. Je la porte à la classe et j'en suis très fière ainsi que de toi. Bicolo, tu es vraiment un amour de petit copain, pas surprenant que tu demeures à Saint-Pierre et parle le français.

Je suis au programme "A" à l'école du Précieux-Sang comme mes deux grandes soeurs aussi, Muchas gracias tu amiga Rennée.

Rennée Bérard
196, Promenade Enfield
Saint-Boniface, Manitoba

... ...

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la belle T—shirt, et le petit livre que je viens de recevoir.

Ton ami,

François Lansard
Saint-Pierre, Manitoba

... ...

Cher petit Bicolo,

Je te remercie pour le beau chandail de sport que j'ai reçu. Tu nous as surpris avec les cadeaux.

De ton amie,

Yvette Bérard
Saint-Boniface, Manitoba

SAINTE-AGATHE

Voici ce que mes amis de Sainte-Agathe me disent de leur village:

"Mon village a cent ans cette année! En effet c'est le 11 avril 1876 que Mgr Alexandre Taché fonda la paroisse de Sainte-Agathe. Au commencement notre paroisse s'appelait **"La Pointe à Grouette"**. C'est un missionnaire de Sainte-Agathe-des-Monts de Québec qui donna le nom en souvenir de sa paroisse natale qu'il avait quittée pour venir au Manitoba.

Le premier curé résident fut l'abbé Cyrille Samoisette.

Sainte-Agathe est un beau village Canadien-Français situé le long de la Rivière Rouge à 25 milles au sud de Winnipeg sur la route 75.

En 1960 un pont fut ouvert à la circulation pour remplacer le bac qui avait fait la navette entre les deux rives pendant de nombreuses années.

Il y a à peu près 300 personnes qui demeurent à Sainte-Agathe. La plupart des paroissiens sont canadiens-français.

Au centre du village on y voit une belle grande église, un presbytère, un couvent, une école élémentaire, un magasin, trois garages, un hôtel, une caisse populaire, un centre culturel et plusieurs belles maisons. Il y a aussi le Chalet où nos grands-papas et nos grands-mamans se reposent.

La majorité des gens sont des agriculteurs, les autres travaillent à la ville.

A Sainte-Agathe il fait bon vivre. C'est un village tranquille où l'on parle français. Je suis très fier de mon village.

Bicolo viens nous voir cet été."

[extrait] Maurice Gagnon, 10 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

SPORTS:

Les sports populaires sont le gouret, la balle-molle et le Curling. Les événements annuels à Sainte-Agathe sont: en hiver la course de motoneige, et l'été le tournoi de balle-molle.

[extrait] par Cécile Dumesnil

CENTENAIRE:

Puisque cette année est le Centenaire de Sainte-Agathe, il y aura des événements intéressants qui marqueront cette célébration.

En ce début de l'année, Sainte-Agathe a eu le malheur de perdre son curé; le 26 janvier 1976, M. l'abbé David Roy nous quitta pour aller vers Dieu. Il travaillait très fort à faire de cette année centenaire un vrai succès.

Cécile Dumesnil, 11 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

"MON VILLAGE"

J'aime bien mon village de Sainte-Agathe. Il est situé le long de la route 75 environ 20 milles de Winnipeg. Il n'est pas très gros. Il y a environ 300 personnes.

Cette année nous célébrons son centenaire puisqu'il a été commencé en l'an 1876.

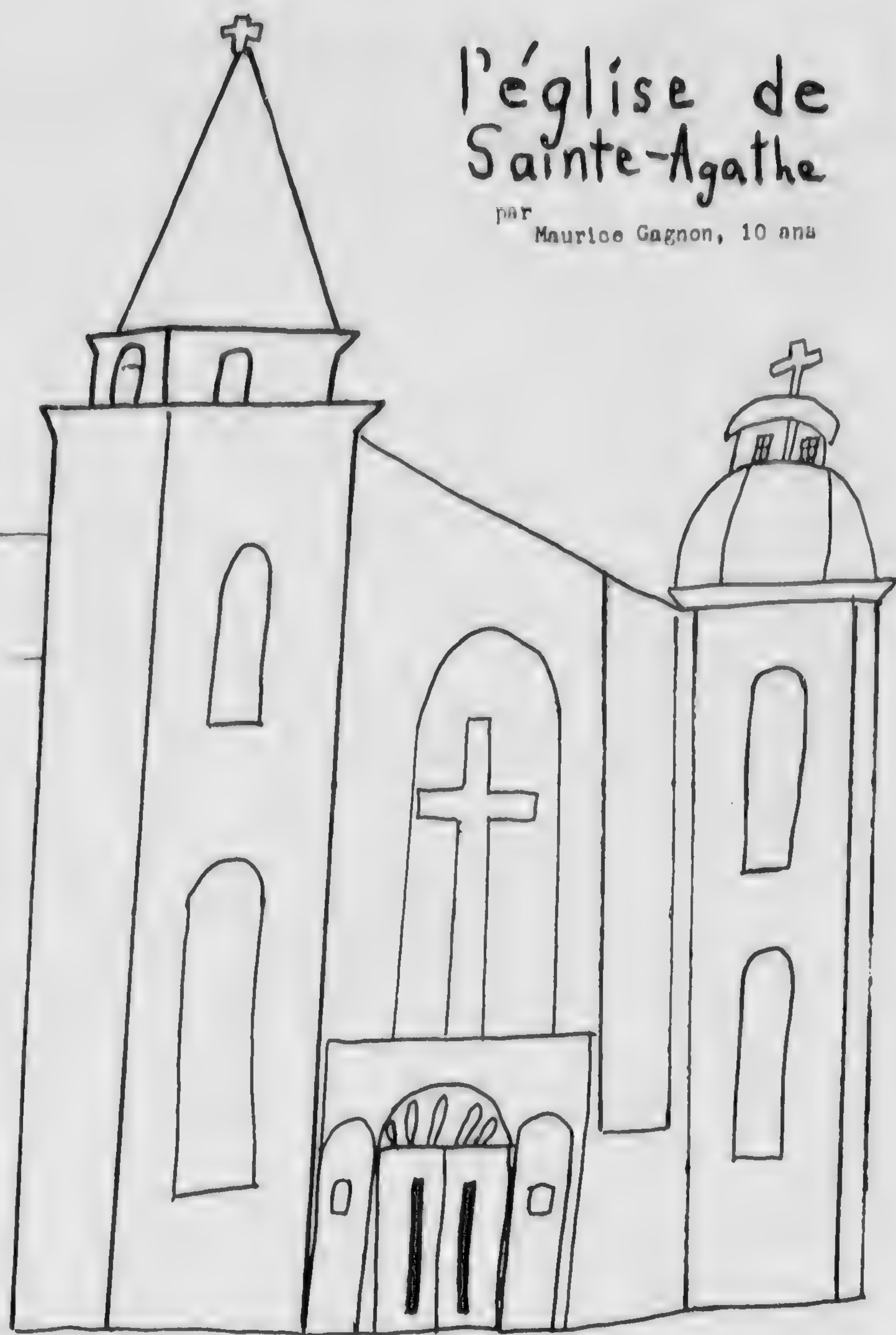
Nous aurons plusieurs activités pour le fêter et nous bâtirons une arène.

Lynne Girouard, 9 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

Nos amis d'Aubigny et de Sainte-Agathe nous parle d'un **bac**.

Un bac c'est une sorte de bateau large et plat qui sert à traverser les personnes et les véhicules d'une rive à l'autre d'une rivière.

Peux-tu dessiner un bac sur la rivière Rouge?



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3301 Robert Debreuil, Saint-Claude, Man.
3302 Michel Pelland, Morris, Man.
3303 Norman Carrière, Otterburne, Man.
3304 Suzanne Labossière, Winnipeg, Man.
3305 Lucien Hamonic, Saint-Malo, Man.
3306 Susan Keller, Winnipeg, Man.
3307 Joy White, Winnipeg, Man.
3308 Régis Préfontaine, Saint-Pierre, Man.
3309 Marc Faucher, Richer, Man.
3310 Tim Martin, Winnipeg, Man.
3311 Guy Rouire, Saint-Claude, Man.
3312 Nancy Newlove, Winnipeg, Man.
3313 Randy Hall, Saint-Claude, Man.
3314 Lucille Gauthier, Saint-Claude, Man.
3315 Richard Beaudry, Saint-Boniface, Man.
3316 Joanne Girard, Saint-Boniface, Man.
3317 Mona Cook, Saint-Boniface, Man.
3318 Sylvie Schmitt, Saint-Boniface, Man.
3319 Diane Paulhus, N.-D. de Lourdes, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 2702 — Robert M. Lévesque, 7 ans
C. P. 41
Sainte-Agathe, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: ________ Grade: ________

ATTENTION! ATTENTION!

Tu as vu certains de tes amis qui portaient une **"T-shirt"** de Bicolo?

Tu aimerais en acheter une? Elles sont jaunes avec **"Bicolo"** en noir.

Elles se vendent trois dollars ($3.00) chacune.

Tu n'as qu'à découper le coupon, inclure ton $3.00 et je t'en ferai parvenir une par retour du courrier.

Envoie-moi ce coupon.

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Grandeur: .... Longueur de l'épaule en bas: ....

Tout-petit	(2-5 ans)	16 pouces	_____
Petit	(5-8 ans)	19 pouces	_____
Moyen	(9-12 ans)	21 pouces	_____
Grand	(12-14 ans)	24 pouces	_____

Club de Bicolo
C. P. 262
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Indique par un X la grandeur. Si tu en veux plus qu'une mets le nombre au lieu du X.

Discussions fédérales-provinciales (suite)

Dans l'esprit des agriculteurs du Manitoba, le MEER est associé à la Loi sur aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et à la Loi sur le fonds de développement économique rural (FODER), deux lois qui cherchent à promouvoir le développement des régions rurales du Manitoba. Aux termes de l'entente ARDA actuelle qui restera en vigueur jusqu'à la fin de mars 1977, on prévoit dépenser plus de $23 millions en milieu rural. Les gouvernements fédéral et provincial partagent les frais à parts égales.

Aux municipalités du Manitoba, le MEER fournit l'aide financière nécessaire à l'installation de réseaux d'adduction d'eau et d'égouts dans des centres desservant les régions agricoles environnantes. Aux termes de l'entente Canada-Manitoba sur les centres de services agricoles qu'administre l'ARAP, $32 millions, dont $20 millions représentent la part du gouvernement fédéral, ont été affectés à ce programme qui s'échelonnera sur une période de neuf ans.

Certaines agglomérations ont aussi bénéficié de l'aide offerte aux termes d'accords conjoints spéciaux. Ainsi, l'entente sur la zone spéciale de Le Pas prévoyait des contributions du MEER de l'ordre de $8,825,963 et des prêts de $6,072,537 répartis sur une période de six ans pour assurer la mise en place d'infrastructures. L'entente touchant Gimli, qui prévoyait l'aménagement d'un parc industriel et d'un centre récréatif dans la ville de Gimli, a entraîné des dépenses de plus de $3 millions, assumées dans une proportion de $2.7 millions par le gouvernement fédéral ■

SEIGNEUR, ÉCOUTE MA PRIÈRE

Père Saint,
je te prie de bénir tes prêtres ardents et fidèles
Bénis tes prêtres indifférents ou infidèles
Bénis tes prêtres qui oeuvrent auprès de moi
Bénis tes prêtres qui missionnent au loin
Bénis largement tes jeunes prêtres
Bénis de sérénité tes prêtres âgés et usés
Appelle à toi l'âme des prêtres vers l'éternel.

Seigneur, je te recommande surtout les prêtres qui me sont chers:
celui qui m'a baptisé
ceux qui m'ont instruit
. . . cette main qui me bénit
. . . cette main qui absout mes péchés, qui me guérit
celui qui s'offre chaque jour à l'autel
pour me nourrir du Pain Vivant
celui qui me donne ta Parole, ta Bonne Nouvelle
celui qui me montre "la voie, la vérité et la vie"
l'ami qui est là quand je pleure, quand je souffre, quand je meurs.

Seigneur, écoute ma prière: Bénis tous les prêtres, religieux et religieuses auxquels je suis redevable pour leurs prières.

Qu'ils soient tous appuyés et portés par une communauté fraternelle.

Père, comble-les de ton AMOUR
Jésus, donne-leur la JOIE et la PAIX que tu leur as promis
Esprit-Saint, fais-leur connaître ta PRÉSENCE
O Marie, garde-les bien dans ton coeur . . . . . Amen

P.S. Donne-nous des prêtres pour demain!

Un couple. . .



LA VÉRITÉ

Jésus voyant leur foi, dit au paralytique: Mon enfant, tes péchés sont pardonnés
(Marc 2. v. 5)

Nécrologie

Mme Imelda GUERTIN

Le mercredi 3 mars 1976, à Tuxedo Villa, 2060, av. Corydon, est décédée calmement, à l'âge de 87 ans, Mme Imelda Guertin, anciennement du 656, rue Garfield, à Winnipeg.

Des prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées en l'église du Sacré-Coeur, 597, av. Bannatyne. L'enterrement suivit dans le cimetière de Sainte-Agathe.

Mme Guertin laisse dans le deuil quatre soeurs, Mme Emma Ayotte de Régina, Mme Malvina Dupré de Montréal, Mme Corinne Trudeau de Saint-Boniface, et Mme Blanche Chénard de Saint-Pierre, ainsi que des neveux et nièces. Son mari, Georges Guertin, et une soeur, Soeur Aimé de l'Eucharistie (Louise) la précédèrent dans la tombe

Les porteurs actifs furent six neveux, Norbert, fils, Denys, Richard, Antoine, fils, Georges, fils, et Charles Guertin. La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille Jean Gosselin remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, fleurs, prières et assistance aux funérailles. Un merci spécial à M. l'abbé Nadeau, curé de Saint-Malo, aux servants de messes, aux religieuses, à tous les membres de la chorale, aux Filles d'Isabelle et à toutes les dames de la paroisse qui ont prêté main-forte à la famille éprouvée. Un merci sincère aussi au personnel de l'hôpital de Saint-Pierre pour son grand dévouement, ainsi qu'au personnel du Foyer de Saint-Adolphe pour les bons soins donnés à notre chère disparue et pour le bon accueil envers la famille.

M. Arthur PARENT

Le 6 février 1976, à Saint-Joseph, Man., est décédé subitement à sa demeure, à l'âge de 79 ans et 6 mois, M. Arthur Parent, né le 5 février 1896 à Freemont, N.H., E.-U. Il laisse dans le deuil son épouse Anna (Tremblay); quatre fils, Ernest de Sarnia, Ont., Eugène de Crozier, Ont., Raymond de Hull, Qué.; et Armand de Port Elgin, Ont.; deux filles, Mme J.-B. Dionne (Marthe) de Morris, et Mme B. Lavigne de International Fall, Minnesota, E.-U.; 37 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le dimanche soir 7 février, à 8 heures, en l'église paroissiale. Les funérailles eurent lieu le lundi, à 2 heures p.m., suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Joseph. Les porteurs étaient tous des neveux de M. Parent: Renald Parent, Hervé Parent, Réginald Robert, Edmond Beaudette, Lionel Tremblay et Roland Tremblay. Le lecteur fut J.-Marc Dionne et les huissiers, MM. Etienne Brais et Lionel Parent. La quête fut faite par MM. Willie Beaulieu et Rosaire Dupuis.

Les arrangements funéraires étaient confiés à M. Wiebe d'Altona.

REMERCIEMENTS

La famille Arthur Parent remercie tout spécialement M. l'abbé Morin qui officiait à la messe des funérailles concélébrée avec les Pères Parent de Kamsack, Gagné de Saint-Jean-Baptiste, et Prescott de Saint-Boniface. Merci aussi à tous les membres de la chorale dirigée par M. Gaspard Fontaine, à l'organiste Mme Delima Brunet. Remerciements sincères à la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb dont M. Parent était membre depuis 23 ans. Un merci spécial aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui se sont occupées des rafraîchissements servis à la salle paroissiale après les funérailles. Un souper chaud fut servi à la salle par la parenté afin de permettre à Mme Parent de rencontrer toute sa famille, sa parenté et ses petits-enfants.

Mme Alexandrine GUAY (Née Dupuis)

Le 27 février 1976 est décédée au Centre Hospitalier Taché, à l'âge de 88 ans, Mme Alexandrine Guay, épouse de feu Philippe Guay de Saint-Boniface.

Mme Guay fut précédée dans la tombe par son époux Philippe en 1957, deux fils dans le service militaire et deux filles. Elle laisse dans le deuil deux fils et sept filles, Joseph-P. Guay, député, et son épouse Marguerite de Saint-Boniface, Alphonse et son épouse Lucille de Trail, C.-B., Soeur Géraldine Guay, M.O., de Barrows, Man., Mme Sanford Mulvihill (Yvonne) de Winnipeg, Mme Dan McCormick (Peggy) de Flin Flon, Mme Hervé Boutin (Eveline) de Saint-Victor, Sask., Thérèse de Saint-Boniface, Mme Henri Beauregard (Yvette) de Régina, Mme Eugène Dubord (Lorraine) d'Edmonton; sa bru Mme Gérard Guay (Hélène) de Winnipeg, ainsi que 34 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

La messe des funérailles fut célébrée le 1er mars en la Cathédrale de Saint-Boniface. Présidait la concélébration, l'abbé Léo Couture, curé, et concélébraient, Mgr Charles Empson, l'abbé Bernard Bélanger, les Pères Joseph Alarie, Champlain Deshaies, Lomer Laplante, Edmond Turenne, Denis Bourbonnais et François Lemire, O.M.I., le Père Louis-Philippe St-Denis, c.s.v. et le Père Joseph Dephaff, s.a.c. Le Père A. Lacelles, O.M.I., faisait partie de l'assemblée. Soeur Armandine Magnan, M.O., fit la lecture de l'Epître. L'animatrice du chant était Soeur Agathe Dorge, et la soliste, Mme Yvonne Dupuis.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte Rénald Guay, Robert Mulvihill, John McCormick, Rémi Smith, Gilbert Guay et Patrick Mulvihill. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Guay désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récente épreuve.

LES AMÉRICAINS (suite)

s'emparaient de force, à Montréal, de barils de farine chez Moquin et Lemoine, avec de vagues promesses **de payer bientôt.** Le général Arnold fut le grand bandit du moment. Avec un ordre signé de son nom, mais que l'officier qui le présentait refusait de laisser aux marchands, il faisait enlever, le 5 juin, toutes sortes de marchandises. Expédiées à Albany sous les ordres du capitaine Scott, elles y furent vendues au profit du général qui en empocha le produit. Dans les campagnes, les officiers et les soldats pillaient les fermes et maltraitaient les habitants, au point que le général Woedtke fit afficher un ordre informant les Canadiens de venir lui faire leurs plaintes".

*** *** ***

La nouvelle de la défaite américaine devant Québec parvient aux commissaires, à Montréal, le 9 mai. Les Bostonnais sont pris de panique et commencent à évacuer la ville, "si bien que, le 12, il n'y reste qu'environ cent cinquante hommes, rapporte l'historien. **Point d'argent pour rien payer ni en Espèce ni en Papier**, Franklin quitte la ville, le 11, à 8 heures du matin, avec mesdames Walker et Price. Le 12, Chase, les deux Carroll et Price partent à leur tour. Ils sont bientôt suivis d'un grand nombre de marchands anglais, grands partisans et propagandistes de la cause américaine, **qui n'avoient pas peu contribué à tromper les habitants canadiens par leurs discours empoisonnés**, entre autres, Wells, McCarty, Meredith, Tucket, Haywood et Bindon". Un certain nombre de Canadiens partisans quittèrent aussi le pays et servirent dans les rangs de l'armée du Congrès: les capitaines Clément Gosselin et Jacques Robichaud, les lieutenants Germain Dionne, François Monty, Laurent Olivier, Pierre Boileau, et d'autres.

(à suivre)



SPECTACLE TOURNESOL

Un spectacle de danse contemporaine sera donné par "TOURNESOL" au Centre culturel franco-manitobain, samedi, le 10 avril prochain.

DÉBLOCAGE (suite)

fut moins spectaculaire, il n'en fut pas moins important et intéressant grâce surtout à un format nouveau qui ne fit aucune place à la lecture longue et fastidieuse des nombreuses résolutions qui avaient ennuyé tant. de monde l'année dernière. La réunion de tous les participants par groupes et ateliers de travail spécialisés permit en effet à chacun de prendre la parole et de s'exprimer sur des sujets et des problèmes familiers.

Des Comités de parents aux clubs des personnes d'âge d'or en passant par les comités culturels, les Chevaliers de Colomb, les femmes catholiques, les comités de paroisses, les hommes d'affaires, les jeunes, les commissaires d'écoles, les éducateurs franco-manitobains, les scouts et les guides, tout le monde a fait état de son désir et de son besoin de s'informer pour mieux s'organiser et se politiser, pour mieux sensibiliser toute la population à l'importance de la lutte pour "le fait français".

Des résolutions furent votées, et des décisions furent prises au sein de ces ateliers avant d'être approuvées par l'ensemble de l'assemblée.

La plus importante de ces décisions fut sans doute celle concernant l'organisation de rencontres de tous les comités de parents existant dans la province afin de mieux coordonner les efforts de tous ceux qui, tant sur le plan local que divisionnaire, se battent pour l'éducation française.

Toutes les personnes participant à cet atelier ont également pris la résolution de contribuer à la formation de comités de parents partout où dans la province il y a éducation française (voir article p. 1).

La plupart des ateliers se sont d'ailleurs penchés sur les problèmes de l'éducation française, tout particulièrement celui des Educateurs Franco-Manitobains et celui des commissaires d'écoles. Les EFM ont réaffirmé leur accord avec les conclusions du Bureau de l'Education Française concernant l'établissement d'un réseau d'écoles françaises au Manitoba. Ils se sont également élevés avec force contre les "propos mensongers du Free Press", faisant par là allusion à un article de l'édition de samedi du quotidien qui faisait état de dissensions au sein de la communauté à propos du concept de l'école française.

Les Commissaires d'Ecoles ont quant à eux mis en avant la nécessité d'informer les commissaires — tant anglophones que francophones — des conclusions du rapport du BEF sur l'établissement d'un réseau d'écoles françaises.

Les femmes catholiques ont elles aussi décidé de "se politiser, et d'organiser des sessions d'information pour connaître et exiger nos droits, pour être capables de faire pression aux bonnes places et au bon moment."

Les comités de paroisses ont exprimé le désir de "garder nos services religieux communautaires en français", et ont invité ceux qui désireraient recevoir ces services dans une autre langue à former des "groupements distincts".

Les hommes d'affaires ont lancé l'idée d'une coopérative d'habitation pour le nord de Saint-Boniface pour que les terrains de cette région "ne soient pas vendus aux spéculateurs". Ils ont également mis en valeur l'importance de l'école de secrétariat du Collège de Saint-Boniface, et ont invité les dirigeants de celle-ci à mettre en place des cours du soir qui permettraient d'atteindre une clientèle plus large.

Réaffirmant leur intérêt pour la sauvegarde de leur langue et de leur culture, les jeunes de la SFM ont exprimé "leur inquiétude par rapport à l'efficacité des programmes d'études françaises" dans les écoles, et ils se sont engagés à organiser un sondage sur la qualité de ces programmes telle que perçue par les élèves.

Les Clubs d'Age d'Or, dont l'atelier fut un des plus fréquentés et des plus animés, s'engagèrent enfin à "favoriser le bon parler français et à répondre en français même à ceux qui s'adresseraient à eux en anglais". Faisant eux aussi preuve d'un souci d'organisation et de regroupement, ils ont émis le voeu qu'une Fédération des clubs d'âge d'or soit mise en place.

SI VOUS ALLEZ DANS LES PAYS CHAUDS

Rapportez des ananas d'Hawaï et du riz du Japon, mais ne revenez pas de vos vacances à l'étranger avec des plantes empotées, des escargots vivants ou un bouquet de chrysanthèmes car la Division de la protection des végétaux d'Agriculture Canada pourrait intervenir.

Cette division poste dans tous les principaux aéroport et points d'entrée du Canada des inspecteurs qui vérifient les bagages des passagers et les cargaisons commerciales. Ils sont autorisés à confisquer toute marchandise susceptible d'infester la flore ou la faune canadiennes.

"Notre rôle est de préserver l'agriculture des ravageurs et des maladies végétales et animales qui sévissent à l'étranger et qui ne se sont pas encore manifestés au pays. Nous devons prendre des mesures rigoureuses afin que les immigrants et les touristes ne les introduisent pas au Canada", explique M. W.P. Campbell, chef de la Section d'inspection et de quarantaine des végétaux au Ministère.

La terre est la première préoccupation des spécialistes car elle peut héberger une grande diversité d'insectes ou de maladies à peine visibles, le nématode doré par exemple. On ne trouve ce parasite microscopique dans aucun sol continental canadien. Sa présence ici nuirait à coup sûr aux cultures de pommes de terre et, par conséquent, nos producteurs perdraient des marchés d'exportation de plusieurs millions de dollars.

Ainsi les plantes d'intérieur empotées, les terrariums, les légumes-racines en frais et même les souliers sales provenant de pays étrangers seront saisis. Exception faite de celle d'Hawaï et de l'Etat de New York, la terre des Etats-Unis échappe à cette restriction.

Produits non autorisés

Voici une liste de produits que les touristes canadiens ne devraient pas rapporter au pays: épis de maïs, semences de céréales, insectes vivants, viande fraîche (sauf celle provenant des Etats-Unis), paille, chrysanthèmes d'Europe et d'Asie, pommes, poires, cerises, abricots, pêches, prunes et presque tous les autres fruits frais, mangues (excepté si elles ont été vérifiées et estampillées dans leur pays d'origine) et matériel de pépinière si le porteur n'est pas muni d'un permis d'importation ou d'un certificat sanitaire du pays d'origine..

Produits autorisés

Les articles suivants sont autorisés: ananas, agrumes (sans les rameaux), noix de coco, papayes, dattes, figues, plaquemines, la plupart des noix, fruits et légumes secs, plantes aromatiques et épices séchées, thé, sucre de canne, châtaignes d'eau, riz, graines de sésame et de carvi, guirlandes de fleurs hawaïennes, lavande, coquillages et coraux.

Permis d'importation requis

Il faut demander avant de quitter le Canada un permis d'importation au ministère fédéral de l'Agriculture pour apporter du matériel de pépinière comme des rosiers, des plants d'orchidées, des cactus et d'autres végétaux. C'est également une bonne occasion de connaître les règlements et d'éviter la déception que pourrait causer la confiscation de plantes rares■

(Revue canadienne de la Main d'oeuvre et de l'immigration)

Il n'avait aucune préférence marquée si ce n'est pour un bon cheval et une jolie femme.
(Dans Kipling)

MOINS ON A D'IDÉES, MIEUX ON S'ENTEND.
(André Tardieu)

Assurances FOREST



et tous les services de l'assureur

160, rue Marion — 247-8434

9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS

100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

233-7760  233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.

ASSURANCES DE TOUS GENRES

AGENCE DE VOYAGES

Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE

500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

Chiropracticiens

Rendez-vous Tel: 233-3060

CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-0853

RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE

566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5

CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION

Major & Minor MUSICAL SUPPLIES

354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 24?-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e etage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

LOU'S PLUMBING & HEATING

Plomberie et chauffage — Rénovation et réparation
Résidences et commerces — Nettoyage de tuyaux

Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

DOUBLE L Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Mansigro — Au téléphone: 269-5108
Larry Amal — et 1-883-2113

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire **Téléphone: 247-6364**

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
* Pellicules * Perte excessive des cheveux
* Cheveux huileux * Cheveux secs
714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél. : 942-4133

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S  **TRANSFER**

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.

Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

On demande

L'ÉCOLE LAVALLÉE

Division scolaire de
Saint-Vital
demande

des professeurs
pour septembre 76

1 professeur de Jardin d'enfants
1 professeur de 1ère année
1 professeur de 2e année
1 professeur de Secondaire, 1er cycle.

Pour formulaire de demande d'emploi et autre renseignement, prière de s'adresser au directeur de l'Ecole Lavallée, M. René Deleurme, 505, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital.

Téléphone - bur.: 253-0641; rés.: 269-1580.

OFFRE D'EMPLOI:

Directeur général

Un directeur général est requis par la Fédération des Francophones hors Québec. Il aura à sa disposition un personnel restreint, mais pourra faire appel à des spécialistes de l'extérieur au besoin. Le titulaire sera appelé à développer, diriger et administrer un programme national d'information. Il aura de plus à guider, diriger et animer plusieurs comités concernant le développement des minorités francophones hors Québec.

Le candidat possédera de l'expérience dans le domaine des relations publiques. Il aura su démontrer le leadership, la personnalité et le doigté nécessaire pour fonctionner au sein d'une équipe dynamique. De plus, il aura su prouver sa compétence dans la mise en marche de nouveaux projets.

Voici une occasion unique pour une personne bilingue connaissant à fond le problème des minorités, doué d'imagination, de savoir faire et possédant de l'expérience.

Le traitement fera l'objet d'une entente mutuelle. Le lieu de travail sera principalement à Ottawa, mais le candidat devra voyager. Votre réponse sera traitée confidentiellement. Veuillez l'adresser comme suit:

Fédération des Francophones hors Québec
au soin de **André Giroux**
2604, rue Centrale
Regina, Sask. **Concours: 1976 - 105**

N.B.: Pour plus d'informations vous pouvez communiquer directement par téléphone avec:

- M. Hubert Gauthier	Winnipeg	(204)	786-0396
- M. Denis Losier	Moncton	(506)	382-1655
- Jean-Louis Bourdeau	Ontario	(705)	472-1520
- M. Paul Comeau	Halifax	(902)	454-1863
- M. André Giroux	Regina	(306)	525-9959

Concours ouvert aux hommes et aux femmes.

Date limite: les demandes doivent être parvenues à nos bureaux à Regina avant le 19 mars, 16h00.

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ADONIS POQUET de la communauté de Saint-Claude, au Manitoba, Fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 15 avril 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de mars 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
PROCUREURS DE LA SUCCESSION

À vendre

Lorette. Maison sur lot de 75 x 114. Près église et école. Composer: 878-2234.
48-257-49 C

Lot et maison avec chauffage électrique. A été rénovée à l'intérieur et comprend eau courante et égoût. Prix: $8,800. Quelle offre? Pour plus d'information, écrire à: C.P. 145, Ste-Agathe, Manitoba, R0G 1Y0. 47-249-48 C

À louer

Unités de logement de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès juillet. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné). 38-182-JNO

Duplex côte à côte, chemin Clyde, Elmwood. 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Libre le 1er avril. $220.00 par mois. Composer: 257-4643.
48-255-JNO

personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

LIVRE GRATUIT: "Bonnes Nouvelles Aujourd'hui". Composer: 783-0829, sauf le mercredi.
44-239-48 C

agents d'immeubles

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298 ou 347-5456

UNE DOUZAINE DE PROPRIETES boisées, quelques-unes bordant la rivière, dans les environs de Saint-Malo. Choix de 5 à 160 acres. Prix raisonnable.

SAINT-PIERRE — Partie sud du village. Environ 4 acres. Ancienne maison moderne de 3 chambres à coucher, avec service des égouts et chauffage au gaz. Le tout pour $17,500.

ST-FRANCOIS-XAVIER — Petit magasin avec logis très moderne de 2 chambres à coucher. Prix d'aubaine inégalable. Revenu substantiel incroyable. Potentiel facile pour augmenter le chiffre d'affaires. Acheteur aura la priorité pour l'achat d'autres terrains et bâtiments à revenu.

ST-MALO — Endroit tranquille. Maison de 3 chambres à coucher toute rénovée et très moderne. Sur grand lot de 85 x 165 avec arbres, jardin et grand garage. Raison de vente: doit déménager. Bonne aubaine à $17,900.

TROIS MILLES À L'OUEST DE SAINT-PIERRE — Grande maison neuve moderne de 28 x 60 avec garage double — Sur un acre de terrain avec beau jardin et des arbres.

GRANDE ROUTE NO I — 8 milles à l'est de la route 12 — Garage ainsi que Café et maison moderne de 3 chambres à coucher — Grand terrain pour stationnement de roulottes. Terrain de golf en face de cette propriété et une "Drag race track" à 2 milles à l'est. Gros chiffre d'affaires. Prix raisonnable. A terme si désiré.

DEUX MILLES À L'EST DE SAINTE-ANNE — 5 acres de terrain donnant sur rivière Seine. Belle clôture. Grande maison de 4 chambres à coucher presque neuve avec garage attenant. Soubassement complet fini avec foyer, bar, etc. Belle étable de 50 x 32 avec hangar à lait attenant. Grand jardin et parterre. Beaucoup de beaux gros arbres. Sur route d'autobus scolaire. A 200 verges d'une grande piscine avec permis. Prix raisonnable; terme si désiré.

**Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION**

À RÉDUCTION !!!

FAITES VITE SI VOUS DÉSIREZ acheter cette maison de 3 chambres à coucher à Saint-Boniface, car le propriétaire est pressé de vendre. Cour et patio spacieux — Près de l'église, du magasin du coin, de l'école et de la piscine Boni-Vital. A prix réduit: $32,900!

Ken Demare 269-7083
George Demare 247-7604

DEMARE REAL ESTATE

"Nous vous offrons plus que des murs. . . nous vous offrons un foyer. . ."

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher en très bon état. Garage attenant. Sur lot boisé de 56 x 147 avec grand jardin. Idéal pour jeune couple.

PRES ILE-DES-CHENES — Grand lot de 5 acres sur grand chemin ouvert à l'année. Prix très raisonnable à $11,900.

ST-BONIFACE — Rue Deschambault. Grande maison de famille ainsi que revenu si désiré. Située sur lot de 45 x 150. Grande cour à l'avant et à l'arrière ainsi que grand jardin. Garage, et stationnement pour 2 voitures. Prix très attrayant.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille. Prix: seulement $18,900 chacune.

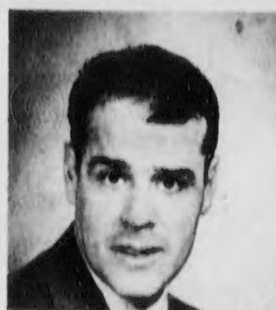
Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791

L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
McKAGUE SIGMAR
Le plus important courtier à Winnipeg

Compagnie géante en plein essor

Présente son équipe dynamique et bilingue, de Southdale


Alice SMYTHE
253-5917


Léo GROUETTE
257-2363


Louis CARRIÈRE
253-2381


Annette ROY
256-1186


Roger LEJEUNE
256-8793


Armand DURAND
256-6960


Robert FILLION
257-2753


Corrine HOCHMAN
256-4883


Lucien GRATTON
gérant

Agents d'expérience dans la propriété résidentielle, commerciale, et les propriétés de fermes.

à votre service



Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle à manger et salle de récréation. Tapis mur à mur au salon, draperies, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse. Garage. Près écoles.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.

NORWOOD $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.60. 3 salles de bain. Entrée privée.

ST-VITAL
Chemin Sainte-Marie. Maison de 1½ étage sur lot de coin zoné commercial. On demande $26,500.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.



NORWOOD
Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Si vous cherchez une grande maison de famille, la voici! 2½ étages, 7 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bains. Près des écoles. Peut être achetée avec un dépôt minime.

M
METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL

Tél.: 247-8957

Une expérience inoubliable

NOUS SOMMES D'ACCORD SUR LE FAIT QUE —

* Acheter une nouvelle maison,
* Vendre votre vieille propriété,

constituent des transactions importantes qui doivent se faire avec l'aide, le savoir-faire, l'intégrité de spécialistes.

"SOYEZ DU NOMBRE DE NOS CLIENTS SATISFAITS"

Adressez-vous à nos experts; vous serez assuré d'un service rapide, efficace, à prix raisonnable. Nous sommes en mesure d'aider l'acheteur et le vendeur; nous nous occupons du financement, évitant aux deux. . . des "maux de tête..."

APPELEZ-NOUS

Chez DANIS REALTY LTD., Nous sommes fiers du service que nous offrons à nos clients. Nous sommes fiers de la compétence, de l'intégrité, du savoir-faire, du style de nos représentants.

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 201
303 rue Main
Winnipeg, R3C 3G7
(204) 985-3601



Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister